

## “Je demande que l'honneur de notre conseil municipal ne soit pas sali”, déclare M. T. Leduc

Le président de l'Union du Textile veut savoir qui dit la vérité au sujet d'une déclaration que fit M. Aird à Ottawa, par laquelle il nie certaines paroles qu'il aurait prononcées devant les délégués du conseil municipal et le député provincial

M. Trefflé Leduc, président de l'Union des Employés du Textile à Valleyfield, accompagné de MM. Paul Larivière et J.-B. L'heureux, est venu rendre visite au conseil hier soir, en rapport à une déclaration qui fut faite par M. Aird en présence de S.H. le Maire et de MM. les échevins Gagnier et Quevillon.

En effet le gérant de la Montreal Cottons aurait déclaré il y a quelque temps, dans son bureau, devant les personnes ci-haut nommées, plus le député M. Delpha Sauvé, que relativement à la grève, “il ferait tout en son possible pour l'éviter et en venir à une entente avec les ouvriers et que s'il lui était possible de donner des augmentations de salaire il le ferait de grand coeur; malheureusement le gouvernement (Ministère du Travail) le tient mains liées et il doit s'en tenir à cette loi”.

La délégation du conseil, munie de cette déclaration, envoya à l'hon. M. Mitchell, ministre du Travail, un télégramme demandant (Suite à la page 6)

### Les déclarations faites au conseil de ville hier ne seraient pas exactes

Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, directeur-gérant de la Montreal Cottons Limited à Valleyfield nous apprenait ce matin que “les déclarations faites au cours de l'assemblée du conseil de ville de Valleyfield, hier soir ne sont pas exactes” M. Aird aurait dit au cours de son entrevue avec Son Honneur le maire Louis VI Major, MM. les échevins Gagnier, Quevillon et M. Delpha Sauvé, député, que “la compagnie Montreal Cottons ne pouvait accorder une augmentation de salaires à ses ouvriers sans avoir eu la permission du ministère du Travail”....

“Le ministère du Travail seul peut rendre une décision dans ce différend et nous agissons alors en conséquence”, ajouta M. Aird. M. Aird nous dit aussi qu'il y aurait eu jeux de mots dans cette affaire.

### IL NE S'AGIT QUE D'Y PENSER



Un simple fauteuil peut avoir beaucoup à faire avec la chaleur d'un appartement. S'il est placé, par exemple, juste en face d'un calorifère où il empêche la circulation de l'air, l'occupant du fauteuil aura peut-être toute la chaleur désirée et même un peu plus, mais les autres personnes dans la pièce... De simples détails comme ceux-ci: avancer un fauteuil, changer un lit de place, un pupitre, vous aideront à obtenir un maximum de confort avec un minimum de combustible.

## Faits divers au conseil de ville hier

M. Rosario Laplante propriétaire du restaurant Cosy, réclame la somme de \$150. en compensation pour dommages subis à son établissement au cours de l'orage du 6 septembre dernier. Le requérant allègue que l'eau dans son magasin l'empêcha d'exploiter son commerce durant cette soirée, que des dégâts ont été causés aux marchandises et fixtures. La requête est remise aux finances.

M. Rolland Laniel, pose sa candidature comme constable. Sa lettre d'offre de services est transmise au département de la police. Le conseil accepte l'invitation d'assister à l'ouverture officielle de la ligue de quilles de la Cité, ce soir, à la salle Sallaberry.

-0-

Le Bureau des Examineurs Electriciens de la province fait parvenir le rapport de son inspection de la bâtisse de l'Hôtel de Ville. Plusieurs altérations dans le système électrique sont réclamées. Comme des changements s'opèrent graduellement et que chaque année la liste va en diminuant, on met le rapport aux filières.

-0-

La semaine de prévention des incendies est fixée du 3 au 9 octobre, selon une lettre reçue du Service Provincial des Incendies. On décide de référer cette lettre et les articles qui l'accompagnent au chef de police.

La Régie du Bois de Chauffage fait part de la réception d'un rapport du comité d'enquête de Valleyfield et on annonce la venue prochaine d'un inspecteur de ce bureau qui tâchera d'apporter une solution à ce grave problème. Malheureusement la lettre ne dit pas si cette visite se fera avant les neiges et les temps froids.

-0-

Sur une proposition de M. l'échevin Mercier, le conseil décide de faire décorer la devanture de l'Hôtel de Ville durant la campagne du 5e Emprunt de la Victoire et encourager la population à agir dans le même sens.

### Le volume de la Semaine Sociale

La Semaine sociale de Valleyfield est finie. Mais sa doctrine demeure. Le docte enseignement qui nous a été donné continuera à agir sur nos esprits et portera des fruits. Si nombreuses et denses cependant ont été les leçons que nous sommes exposés à en oublier quelques-unes. Heureusement un volume va paraître bientôt qui contiendra le texte de tous les cours et conférences.

Ce volume de plus de 300 pages se vend \$1.50; \$1.65 franco. Ce qui enverront aussitôt le prix (\$1.50) recevront le volume par la poste sans frais de port. On peut utiliser les bulletins de souscription qui ont été distribués durant la Semaine. On adresse sa souscription au Secrétaire des Semaines sociales, 1961, rue Rachel Est, Montréal. On peut aussi la remettre à l'abbé Alfred Sauvé, Evêché, Valleyfield.

(Suite à la page 6)

## Assemblée générale de la Chambre de Commerce des Jeunes, lundi soir prochain

Le Dr J.-A. Patenaude prononcera une causerie sur l'hygiène sociale — Formation de comités au sein de la chambre — Préparation du dîner-causerie du 11 octobre prochain

### DONNEURS DE SANG

Lundi prochain 4 octobre, la chambre de commerce des jeunes de Valleyfield tiendra sa deuxième as-

semblée régulière de l'année 1943-1944.

De source plus que probable, on apprend que le Dr J. A. Patenaude, de l'Unité sanitaire de la région de Valleyfield-Beauharnois, prononcera une causerie devant les membres réunis, sur l'hygiène sociale.

Le Dr Patenaude expliquera aux membres l'oeuvre importante du timbre de Noël, entreprise depuis quelques années, et dont la chambre des jeunes se rendrait responsable pour la prochaine saison.

M. Roland Côté, président du comité de recrutement de la chambre, nous annonce qu'une campagne intensive de recrutement sera lancée, en vue de dépasser le nombre de 153 membres de l'an dernier, et d'atteindre si possible au chiffre imposant de 200 membres.

Les directeurs de la chambre junior, réunis en assemblée spéciale dernièrement, vont soumettre à l'assemblée générale la formation de plusieurs comités au sein de la chambre, et dont les responsables

(Suite à la page 6)

## Le comité de récupération discontinue ses activités jusqu'à nouvel ordre

Réunion du comité à l'Hôtel-de-Ville lundi soir dernier — Manque de main d'oeuvre — On vote \$90 au fonds de bien-faisance de la Légion

Le comité de récupération de la cité de Valleyfield, au cours d'une assemblée tenue dans les bureaux de Son Honneur le Maire, lundi soir, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. W.-F. Tigh, a décidé de discontinuer jusqu'à nouvel ordre ses activités dans le domaine de la collection des rebuts de tous genres chez les maisons privées comme d'affaires.

Par suite des nouvelles mesures du comité national de la récupération qui dispose actuellement d'un surplus de matériels de rebuts, et qui n'a pas la main d'oeuvre nécessaire pour la division de ces matières, le comité local de récupération doit restreindre ses cueillettes des rebuts à deux ou trois fois par année.

Le président a soumis le rapport suivant aux membres du comité; depuis janvier 1943, 46,660 livres de matières de rebuts, soit 12,000 livres de papier, 5,350 livres de caoutchouc, 17,420 livres de métal, 7,890 livres de guénilles, 4,000 livres de bouteilles ou

verres, ont été amassées dans les rues de la cité par les camionneurs bénévoles.

De son côté, le trésorier, M. J.-G. Fortier, a donné un compte-rendu des finances qui peuvent se résumer par une balance en banque d'une somme de \$285.21 après avoir voté une somme de \$150. aux dames visiteuses des malades à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, de \$10.00 à l'Aide à la Russie, de \$50.00 à la Croix-Rouge Canadienne, sans mentionner les dépenses essentielles à l'administration.

Mme O.-E. Caza, membre du comité et présidente des dames visiteuses de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, donna quelques chiffres intéressants sur l'hospitalisation des militaires malades. Ainsi 101 soldats firent un stage de 512 journées à l'Hôtel-Dieu du mois de janvier au mois d'avril, 47 soldats avec 466 jours du mois d'avril au mois de juin et 50 soldats avec 190 jours du mois de juin au mois de septembre. On leur donna des cigarettes, des



DR J.-ARMAND PATENAUDE

# La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8, Jeudi, le 30 septembre, 1943 No 20

## On insiste sur l'importance de faire immuniser les enfants pendant la Semaine de Prévention

Dr J.-A. Patenaude nous apprend que la Semaine Nationale de Prévention se tiendra du 14 au 20 novembre — La petite vérole et la coqueluche continuent de faire de victimes juvéniles inutiles

### SEMAINE D'IMMUNISATION

Dr J.-Armand Patenaude, médecin hygiéniste pour l'Unité Sanitaire dans la ville de Valleyfield, et les comtés de Beauharnois, Châteauguay, et Huntingdon, nous apprend que la Semaine nationale de Prévention, au cours de laquelle les parents canadiens seront incités à se prévaloir des mesures de précaution en faveur de leurs enfants contre les maladies contagieuses, se tiendra du 14 au 20 novembre. C'est ce que la Ligue canadienne de Santé a annoncé ici aujourd'hui. En collaboration avec les ministères provinciaux de santé publique, la Ligue appuie cette campagne d'éducation nationale de santé.

On insistera particulièrement sur l'importance d'immuniser les enfants contre la diphtérie, la petite vérole et la coqueluche, qui continuent de faire des victimes juvéniles inutiles et tout à fait évitables au Canada. Dans au moins deux provinces, on fera également porter l'effort sur les mesures préventives contre la diphtérie.

La Semaine nationale de Prévention sera un prolongement de celle de l'an dernier, alors qu'il n'était question que de l'immunisation contre la diphtérie. Il y eut près de 3,000 cas de diphtérie au Canada l'année dernière, mais la Ligue sou-

ligne que tandis que le taux de mortalité était diminué grâce à l'usage des toxines, de nombreux enfants ont recouvré la santé tout en conservant des traces de la maladie, par exemple, des affections cardiaques.

Les autorités publiques de santé redoutent que si la grande majorité des enfants de la génération montante n'est pas vaccinée, une épidémie pourrait se répandre rapidement, qui déterminerait des résultats funestes. La situation excellente du Canada au sujet de cette maladie ne justifie en rien le relâchement de la vigilance à laquelle elle est due.

La Ligue soutient que la coqueluche constitue une cause importante de la mortalité infantile et de la mauvaise santé, une cause qui n'est pas jugée à sa juste valeur.

Les parents canadiens recevront l'avertissement de faire immuniser leurs enfants par leurs médecins de famille ou par les services locaux de santé. La Ligue est d'avis que la seule raison pour laquelle ces maladies contagieuses ne causent pas des ravages aussi étendus que par le passé, c'est que les parents prévoyants protègent leurs enfants contre elles.

## Absences peu nombreuses à Valleyfield

En marge des activités des ouvriers de la Montreal Cottons — A Montréal

Mlle Madeleine Parent, organisatrice de l'Union internationale des ouvriers des textiles, a de nouveau précisé, mardi matin, que "l'absentéisme des membres de l'union employées à la Dominion Textile continuait au commencement de la semaine". Elle a ajouté que "dans plusieurs cas, les contremaitres sont obligés de faire le travail des ouvriers."

De son côté, M. F. R. Daniels, gérant général de la production des filatures de la Dominion Textile, a déclaré que "sur 3,300 employés, 260 ne se sont pas présentés au travail, mardi matin, prétextant qu'ils sont malades."

Il a toutefois déclaré que "l'absentéisme de ces ouvriers, depuis deux jours, ne nuit pas à la production."

On sait que l'Union devait décider de déclarer la grève, samedi matin, dans les filatures de la Dominion Textile à Montréal et à Valleyfield mais que cette action de grève a été différée de quelques jours "pour at-

tendre la réponse du Conseil national du travail sur les demandes d'augmentations de salaires de l'Union."

Mlle Parent a de plus annoncé que "les ouvriers ne se sont pas rendus aux filatures depuis lundi pour protester contre la lenteur du Conseil et que les comités de grève tiendront une réunion spéciale, ce soir, aux quartiers généraux de l'union afin de prendre une décision définitive."

### A Valleyfield

On nous apprend à la filature locale de la Montreal Cottons Limited au début de la semaine que les absences n'étaient pas plus prononcées qu'au cours des semaines précédentes. Le travail serait normal et la production n'aurait pas été diminuée en aucune manière.

## Funérailles de M. Quenneville à St-Anicet

Imposante suite aux obsèques d'un ancien de l'endroit

Récemment, ont eu lieu les funérailles de M. Evangeliste-A. Quenneville, époux de Déliiska Dubois, décédé subitement à l'âge de 74 ans et 7 mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Garcia Jeannotte, curé de

# — LES PETITES ANNONCES — Payables d'avance

## TROUVE

Chapelet d'enfant, dans étui de chamois. S'adresser pour réclamation à La Gazette, 44 Ste-Cécile.

## PROVINCE DE QUEBEC

District de Beauharnois No 6737

### Cour de Magistrat

JACQUES MALOUIN, demandeur; vs ALEXANDRE RENAUD, défendeur.

Le 9ième jour d'octobre 1943 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du gardien au No 226, de la rue Danis, Valleyfield, seront vendus par autorité de Justice, les effets mobiliers du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 5 rugs prélatars. Conditions comptant. D. POIRIER, H.C.S. Valleyfield, le 29 septembre, 1943.

## PROVINCE OF QUEBEC

District of Beauharnois No. 6737

### Magistrate's Court

JACQUES MALOUIN, plaintiff, vs ALEXANDRE RENAUD, defendant.

On the 9th day of October 1943 at 10 of the clock in the forenoon, at the domicile of the guardian, 226 Danis St., Valleyfield, will be sold by authority of Justice, the goods and chattels seized in this cause, consisting of 5 oilcloth rugs. Terms Cash. D. POIRIER, B.S.C. Valleyfield, Sept. 29th, 1943.

Sainte-Agnès de Dundee. Le service fut chanté par M. le curé J.-A. Reid, de S.-Anicet, assisté de M. le curé Arthur Pigeon, de Huntingdon, et de M. l'abbé Georges Quenneville, séminariste, neveu du défunt. Aux autels latéraux, MM. les abbés John Morand et Garcia Jeannotte dirent la messe. Des membres de la chorale de la cathédrale de Valleyfield, sous la direction de M. J.-A. Larin, exécutèrent la messe de Yon. M. Eugène Quenneville touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Joseph - Evangeliste Quenneville, Sandy Caza, Ardoire Séguin, John-B. Saumier, Oscar Quesnel et Alfred Primeau.

Le défunt laisse son épouse, ses trois fils, Aimé, Léo et Roma; deux filles, Mmes Roméo Girard (Valma) et Wilfrid Mandeville (Ella); deux soeurs, Mmes Siméon Dubois (Elisabeth Quenneville) et François Latreille (Mélitine Quenneville); trois belles-soeurs, Mmes Théophile et Adolphe Quenneville et Adélaré Dubois, et plusieurs petits-enfants dont le R. F. Raynald, F.E.C., et MM. Fernand, Robert, Réal et Maurice Quenneville, André, Roger, Guy, Yvette et Carmen Girard, Rita et Robert Mandeville.

On remarquait dans le cortège: MM. Maxime Séguin, François Latreille; Victorien, Gaston, Euclide et Lorenzo Dubois et les membres des familles Edgar et Siméon Quenneville, Roméo et Sandy Caza, Jean-D. et Arice Quenneville, Oscar Quesnel, Damien Castagner, Duncan Caza, Albert et Zéphirin Dumouchel, Eddy Pilon, Israël Beaudry, Jos. Durocher, Jos. Dancause, Cléophas Quenneville, L. Bourgoïn, Alexis et Charles Trépanier, Arthur Trépanier, Albert Caza, L. Richard, G. Blanchard, A. Beauchesne, G. Vincent, MM. G. Pilon, M. Préfontaine, J. Nadeau, Alfred Caza, Roméo Castagner, Albert Saumier, Pacifique Caza, Raymond Dubois, Lucien et Emile Caza, et autres.

## Taux de Publicité

### PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

### DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00.

Remerciements pour sympathies: 50 cents.

In Memoriam: \$1.00.

### GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

### LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

## A VENDRE

Un piano Reiner's monté sur acier. En bonne condition. S'adresser à Mme Harris Dumont, R.-R. 3, Melocheville, P.Q. 30-7-14-21p

## A VENDRE

Propriété deux logements, située au numéro 32, Nouveau Salaberry. S'adresser à 21, rue May, Valleyfield. 9-16-23-30p

## PATATES A VENDRE

Patates no 1, de semences certifiées. Variétés: Montagnes Vertes, Catadin et Chippewa. Arrachage en cours. S'adresser à FERME CAZAPRIL, Cazaville, Téléphone Huntingdon 2388. 23-30-c

## A VENDRE

Moteur électrique de 15 forces, 550 volts, 1200 tours, en bonne condition. S'adresser à W. Vaudrin, Saint-Stanislas, Tél. 1177 W 4. 16-23-30-7p

## A VENDRE

Ferme de 170 arpents arables. Bonne maison et bâtiments, électricité. Bon puits contenant grande quantité d'eau à l'année. Situé à deux [2] milles du village de Huntingdon. M. Fred. P. Rabidoux, Téléphonez 648-6 ou écrivez à Case Postale 405, Huntingdon. 23-3-10-17-24-31c

## A VENDRE

Un brûleur à l'huile double, marque "Silent Glow", en très bonne condition. Aussi terrain à vendre, 60x70 pieds, situé rue St-Charles, Beauharnois. S'adresser à 41, rue Ste-Catherine, Tél. 222, Beauharnois. 23-27-30-4p

## A VENDRE

Ménage, Chesterfield, set de salle à manger, divanette, 2 lits complets, bureau de toilette, poêle à gaz, petite table, etc. S'adresser à 34, rue Riverview, Nitro, Tél. 1185 W 11. 30c

# Les rations de mélasse, de miel et de sirop sont doublées depuis ce matin

Une déclaration de la Commission des Prix et du Commerce — Ces améliorations sont effectuées grâce à l'expérience acquise depuis l'entrée en vigueur du rationnement de ces produits

## A PARTIR DE JEUDI, LE 30 SEPTEMBRE

Les rations de mélasse et de miel vont être doublées et la valeur des coupons pour les sirops de maïs, d'érable, de canne et sirops mélangés sera augmentée à partir de jeudi le 30 septembre, annonce la commission des prix et du commerce. Les coupons D-4 et D-5, qui devaient devenir valides le 14 octobre, le seront le 30 septembre.

Ces améliorations ont pu être effectuées grâce à l'expérience acquise depuis l'entrée en vigueur du rationnement de ces produits et la manière dont ils sont écoulés d'après la demande du public.

La valeur d'achat en mélasse d'un coupon "D" augmentera de 10 onces liquides à 20, ou une chopine. Ce coupon achètera 12 onces liquides (une livre net) de miel extrait, au lieu de 6 onces. Pour le miel en rayon, la valeur d'un coupon "D" sera augmentée de 1/2 livre à 1 livre et, lorsque ce miel n'est pas vendu au poids, le coupon "D" vaudra une section complète 4 1/4" x 4 1/4" ou 4" x 5".

Dans certaines régions la consommation de la mélasse est immense tandis qu'ailleurs elle est faible, explique-t-on à la Commission. Le fait de doubler la ration dans les régions où la consommation est grande per-

mettra aux citoyens d'acheter ce dont ils ont besoin, et d'en laisser suffisamment pour les districts où la consommation est faible. La situation est la même en ce qui concerne le miel.

Vu la grande diversité de dimensions des contenants utilisés, la ration des sirops de maïs, d'érable, de canne et sirops mélangés a été augmentée dans le but d'adapter la valeur des coupons plus étroitement avec les dimensions des contenants.

Un coupon "D" équivaldra à 14 onces liquides de sirop de maïs, de canne ou mélangé, au lieu de 12 onces comme par le passé. Pour le sirop d'érable la valeur du coupon est augmentée de 10 à 12 onces.

La date de validité des coupons D-4 et D-5 est avancée au 30 septembre, explique la commission, afin de permettre aux consommateurs d'acheter d'autres produits comme le miel et la mélasse dans des contenants de dimensions aussi grandes qu'ils le faisaient par le passé. Dans certains cas des contenants de grandes dimensions ont été empaquetés avant que le rationnement n'entre en vigueur et ils ne peuvent pas être repaquetés sans frais supplémentaires et pertes.

ABONNEMENT

La  
Gazette de Valleyfield  
Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
Publiée le jeudi

Le Courrier  
Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
Publiée le lundi

Pour les deux journaux  
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
JOSAPHAT LEGAULT,  
gérant de la circulation

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

LISEZ

LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

## "La tempérance est l'emploi raisonnable des richesses" dit S. Em. le Cardinal Villeneuve

L'homme n'est pas autorisé à gaspiller son surplus; il peut en employer une partie au maintien de son rang social, mais il existe un précepte lui ordonnant de faire l'aumône

M. Adéard Leduc, déclare que le bonheur de l'humanité est impossible sans la solidarité entre les peuples; ce que les hommes n'ont pas encore compris

La Semaine Sociale de Valleyfield s'est terminée en beauté dimanche soir, alors qu'un public nombreux assistait à la dernière réunion au programme.

On sait que des orateurs de marque ont, depuis jeudi soir, présenté des conférences dont le sujet portait sur La Tempérance, thème générale de la Semaine.

Ce grand événement procura à notre population l'honneur de recevoir dans notre ville les plus importants personnages du monde religieux: S. Em. le Cardinal R. Villeneuve, archevêque de Québec; S. E. Mgr J. Charbonneau, archevêque de Montréal et la plupart des évêques de la province de Québec.

Dans notre édition de lundi nous avons donné les premiers rapports des séances d'études, nous continuons ici la publication des résumés des travaux qui ont été présentés.

"La justice doit se vivifier de vertu. A l'équité dans la répartition des richesses il faut ajouter la prudence morale, cette forme de tempérance qui évite le placement des biens dans des entreprises avec l'espoir d'en retirer des profits démesurés, et suggère l'emploi des richesses pour le bien, sinon de la société en général, du moins pour celui d'une certaine collectivité. Cette répartition n'est pas une division arithmétique des biens; elle fait appel au sens de la proportion, de l'ajustement. C'est une question humaine où tous les sentiments et rapports mutuels des intéressés, possédants et ouvriers, entrent en jeu."

C'est par ces paroles que S. Em. le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a défini la justice qui doit présider à la répartition des richesses: sujet de la conférence qu'a prononcé samedi soir, en marge de la semaine sociale de Valleyfield, M. Caron, professeur à l'Université de Montréal, à la suite de laquelle Son Eminence adressa la parole.

M. Caron avait été présenté par Me Albert Lemieux, avocat de Valleyfield.

Son Eminence a parlé de la magnificence qu'il a appelé la "vertu des grands cœurs". La tempérance, a-t-il dit, est l'emploi raisonnable de la richesse. L'homme n'est pas autorisé à gaspiller son surplus. Sans doute lui est-il permis de donner les sommes nécessaires au maintien de son rang social, mais il existe un précepte lui ordonnant de faire l'aumône. Celui qui consacre ce surplus à développer son industrie, élargissant ainsi les possibilités de travail, pratique la magnificence".

Effet de la Semaine sociale

Après avoir souligné le fait que la tempérance soutient la force de ceux qui possèdent, Son Eminence conclut: "la Semaine sociale de Valleyfield aura montré tous les domaines où peut se pratiquer la vertu de tempérance. Il en résultera un redressement moral, et, partant, un redressement de vie. Souhaitons que les fruits s'en répandent dans le pays et que les gouvernements et les hommes publics s'en inspirent.

"Continuez vos travaux, messieurs des Semaines sociales; étudiez-en les leçons, jeunes gens".

M. Caron a attiré l'attention des assistants sur le caractère temporaire de la prospérité actuelle et voit dans la multiplicité des plans d'après-guerre le signe de l'inquiétude des esprits. "Au problème de la répartition des richesses, a-t-il dit, nous apporterons une solution dictée par la philosophie chrétienne et la doctrine catholique.

"Tous les hommes ont titre à tout ce qui contribue à l'épanouissement de l'être. Il faut que les biens nécessaires à l'entretien de la vie intellectuelle, morale et corporelle, soient accessibles à chaque être humain."

La propriété est naturelle

Le conférencier réfute ici certaines négations de la propriété, dont celle du communisme, puis il affirme: "La propriété est naturelle à l'homme, et la supprimer entraînerait les pires désastres. L'homme est incité à l'épargne par la vertu de prévoyance, et c'est toute la communauté qui en bénéficie."

"Le fondement de la répartition des richesses se situe en Dieu et sont conviés à la réaliser les possédants et l'Etat. Les possédants doivent se rappeler qu'ils n'ont que l'usage des choses matérielles. Il faut faire le partage entre les deux classes, que le prolétariat ait accès à la propriété et mette sa famille à l'abri. L'ouvrier ne le pourra que s'il a un salaire raisonnable. Il est temps que cesse le travail de la femme et des enfants rendu nécessaire pour l'insuffisance du salaire du père.

"Il en est qui refusent l'obole et c'est là que doit intervenir l'Etat au moyen de taxes et d'impôts. La plupart des capitalistes sont disposés à s'accorder de cette gêne étatisée et comptent probablement conserver ainsi leur hégémonie économique. Ce qu'il faut, ce sont des organisations qui fassent reconnaître leurs devoirs aux riches et supporter allègrement leur sort aux pauvres."

Syndicats et corporations

A la séance de l'après-midi, samedi, il y eut plusieurs allocutions

## Inauguration officielle du Centre de Récréation d'Arvida



(Haut) Vue du "centre de récréation" d'Arvida, d'où fut irradiée la cérémonie d'inauguration radio-diffusée par Radio-Canada. (Bas, gauche) Le Quatuor d'Arvida qui, sous la direction de Sylvestre White, se présentait pour la première fois devant le public, fut entendu sur tout le réseau français de Radio-Canada. (Bas, centre) Le soldat Leclair, qui rêvait depuis toujours de chanter à la radio, réalisa ce rêve en chantant avec l'un des meilleurs orchestres, celui de Allan McIver. (Bas, droite) Le Choeur Slovaque, la seule organisation du genre dans la province, se fit entendre pour la première fois, sous la direction de Marie-Louise Tremblay, sur tout le réseau français de Radio-Canada.

Au cours d'une imposante cérémonie, l'Association Athlétique d'Arvida a récemment accepté — au nom de ses 5,000 membres — la direction d'un "centre de récréation" construit et aménagé par Aluminum Company of Canada, Limited. La cérémonie d'inauguration fut irradiée sur tout le réseau français de Radio-Canada. Plusieurs milliers de personnes assistèrent à l'inauguration; l'auditorium était rempli à pleine capacité et la foule se pressait sur les magnifiques terrains avoisinant l'immeuble.

Outre M. l'abbé Omer Genest, qui présida à la bénédiction du centre, plusieurs invités de marque assistèrent à la cérémonie; en-

tre autres: M. Claudé Beaubien, gérant du personnel de l'Aluminium à Arvida et madame Beaubien; M. P. Radley, gérant des usines d'Arvida, et madame Radley; le major J. L. Reiman, adjudant du colonel Sanson; M. H. L. Fetherstonhaugh, architecte de Montréal qui dessina les plans du centre; M. E. V. N. Kennedy, du bureau de Montréal; M. Louis Fay, maire d'Arvida; le Dr. J. A. Chabot, de l'Unité Sanitaire d'Arvida; M. C. A. Locke; M. le député Antonio Talbot; M. G. W. Lamontain, directeur des propriétés d'Arvida; le capitaine-aumônier l'abbé René Bélanger; M. J. B. White, gérant du personnel de Montréal; M. Gaston Dufour, président de l'Association Athlétique d'Arvida;

M. J. O. Fraser, maire de Kénoyami; M. Guillaume Tremblay, président de la Commission scolaire d'Arvida, etc. . . .

Ce centre a été construit afin de permettre aux employés de se distraire et de s'amuser.

L'abonnement ne coûte que 50¢ par année et donne droit de jouer aux quilles, au billard, au curling, aux cartes, etc., et d'assister aux danses et aux représentations théâtrales ou cinématographiques. Il y a une salle de lecture et des locaux sont réservés à la fanfare d'Arvida. Le centre est muni d'appareils modernes de radio-diffusion et de puissants hauts-parleurs. Il est géré par M. Stanley Rough, secrétaire de l'association.

sur l'organisation professionnelle, agent de paix entre le capital et le travail. Les orateurs furent MM. E. Quevillon, J.-B. Desrosiers, P.-S.S., A. Bégin, et l'hon. sénateur L.-M. Gouin.

Ce sujet restait dans la ligne du thème de la Semaine sociale, la tempérance en ce que si les relations entre patrons et ouvriers sont marquées du sceau de la mesure, ce sera la paix dans la société.

M. Bégin passa en revue les principaux obstacles aux bonnes relations capital-travail: l'état de misère économique, l'état d'infériorité dans lesquels se trouve une des classes, puis il rappelle l'oeuvre des Syndicats catholiques qui a préconisé des moyens s'attaquant à la source du mal (services sociaux, coopératives, assurances etc.), l'union de tous les travailleurs, les comités paritaires où les représentants des patrons et des ouvriers discuteront

(Suite à la page 4)

## Bienvenue du maire de Valleyfield aux visiteurs semainiers

Au début de la Semaine Sociale, S. H. le Maire de Valleyfield, M. Louis VI Major, a tenu à féliciter les organisateurs de ce grand événement d'avoir choisi notre ville comme endroit des séances d'études.

Dans une brève allocution S. H. le Maire ne cache pas le plaisir qu'il éprouve d'avoir dans les murs de sa ville, les sommités du monde ecclésiastique et civil.

Nous donnons ici le texte de l'allocution de M. Major, certains que nos lecteurs seront heureux d'en prendre connaissance: Excellence,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Avant de souhaiter la bienvenue

dans nos murs aux distingués visiteurs qui nous font l'honneur d'être présents ici ce soir, laissez-moi tout d'abord vous exprimer la joie que j'ai éprouvée lorsque j'ai appris, par la presse et par une lettre du Révérend Père Archambault, président des Semaines Sociales, que la cité de Salaberry-de-Valleyfield avait été choisie comme endroit des délibérations et des réunions de cette oeuvre des Semaines Sociales.

Mesdames et Messieurs, il est de toute évidence que les séances d'études qui se dérouleront à Salaberry-de-Valleyfield ne profiteront pas seulement à notre cité: toute la province de Québec, et le Canada, en tireront un énorme profit. Par

(Suite à la page 4)

## La tempérance...

Suite de la page 3)  
leurs problèmes communs.

### Le syndicat, une arme de combat seulement

M. Gouin ne voit cependant dans le syndicat qu'une arme de combat pour en arriver à la corporation professionnelle. "Le syndicat, si nécessaire qu'il puisse être, est surtout une arme de combat, ce n'est pas en soi un outil de reconstruction. La formule syndicale s'avère impuissante à assurer de façon stable la paix entre patrons et employeurs".

L'Eglise recommande expressément comme facteur essentiel d'une véritable restauration sociale la corporation, que M. Gouin définit "un corps public à qui l'Etat confère l'autorité sur l'ensemble de la profession". "On formerait un conseil conjoint dont les membres seraient élus en nombre égal, les uns par les organisations patronales, les autres par les associations ouvrières. Ainsi et ainsi seulement, nous aurions une véritable démocratie économique."

### Tempérance et sainteté

Prouver que la tempérance ne se confond pas avec la médiocrité, qu'au contraire elle s'allie avec les grandes pensées, les gestes nobles et les actions héroïques, et prouver que les états les plus surnaturels de la vie chrétienne peuvent s'accorder avec cette vertu, tel est le but que s'est proposé Mgr Wilfrid Lebon, P.D., supérieur du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, dans son sermon prononcé à la messe solennelle, dimanche matin.

Il a cité en exemple les martyrs canadiens, dont on célébrait la fête, qui aspiraient aux postes les plus périlleux. "Le juste milieu de la vertu, a expliqué le prédicateur, n'est pas toujours en un point fixe. La juste mesure de l'amour de Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. Les saints n'ont semblé quitter les sentiers de la raison humaine que pour suivre une voie plus haute, celle de la raison divine."

"N'oublions pas, a dit Mgr Lebon en manière de conclusion, que nous sommes tous appelés à être des saints et pratiquons la tempérance qui écarte de notre route les obstacles à la sainteté dans la vie individuelle et sociale."

Dans la première séance de l'après-midi, M. Ch. de Koninck, de l'Université Laval, a traité de la tempérance dans l'exercice du pouvoir, selon le plan tracé indiquant pour le dernier jour de la Semaine sociale le rôle de la tempérance dans les domaines politique, national et international.

### Ravages de l'esprit de parti

Dans la seconde séance, l'exercice raisonnable des droits politiques fut traité par M. Camille L'Heureux, journaliste. La première partie, sous l'influence duquel "les partis perdent ce qu'ils peuvent avoir de démocratique, pour tomber peu à peu dans l'autocratie."

"Viciée par l'esprit de parti, la démocratie devient le gouvernement de parti par le parti pour le parti. Le bien commun de l'Etat n'est plus le but de ceux qui gouvernent:

la conduite de la chose publique est subordonnée à l'intérêt particulier du parti."

M. L'Heureux affirme cependant la nécessité des partis. "De grands partis, sous notre régime démocratique, dit-il, sont un rouage essentiel de la conduite de la chose publique, mais ce qui n'est pas permis c'est de substituer le parti à l'Etat. On ne saurait trop le répéter: le parti politique n'est qu'un moyen de promouvoir le bien commun de l'Etat. Pour l'homme dominé par l'esprit de parti, l'intransigeance dans les principes disparaît, et il devient le champion des compromis; tout en sacrifiant le bien supérieur de la religion ou le bien de l'Etat, il se donne l'air de les protéger."

Le fait le plus important de la séance de clôture de la Semaine sociale, dimanche soir, a été la conférence de M. Adélaïde Leduc, professeur à l'Université de Montréal, qui a parlé de la "juste attitude dans les relations nationales et internationales."

M. Leduc a été présenté par M. Albert Leblanc, avocat au Barreau de Valleyfield.

### Relations nationales

"S'il est un pays au monde où il faille apporter dans tous les actes nationaux ou internationaux la mesure en toutes choses, c'est bien au Canada", a dit M. Leduc.

"Chez nous, deux grandes races vivent côte à côte, apportent une civilisation, des idées, des traditions dissemblables, s'expriment différemment et professent des religions différentes."

"Il se peut que, de notre côté, nous comprenions insuffisamment nos compatriotes. Avec une connaissance plus avertie du caractère anglais, que d'erreurs de tactiques pourrions-nous éviter!"

"Le Canadien anglais admet difficilement que deux langues et deux religions ont droit de cité dans toutes les provinces de la Confédération. Il y a cependant des Anglais qui nous comprennent, si d'autres s'entêtent à nous dédaigner. Que faire alors? Prêcher la tempérance, la pondération et les idées changeront."

### Relations internationales

"Dans le domaine international, la juste attitude chez les gouvernants est un fait d'exception. Les hommes n'ont pas encore compris que le bonheur de l'humanité est impossible sans la solidarité entre les peuples."

L'orateur rappelle qu'il y a plusieurs principes de fond de la théorie du droit administratif mais un seul est à retenir et c'est cette solidarité sans laquelle il n'y a point de salut national et point de salut international.

La soirée s'est terminée par une allocution de S. Exc. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, qui répéta sa joie de voir que sa ville épiscopale avait été choisie pour les assises de la Semaine sociale, et formula le désir que l'enseignement diffusé durant ces trois jours contribuât à l'avènement de la tempérance dans tous les domaines.

## La H.-J. Heinz Company of Canada Ltd. nomme un nouveau Directeur

Charles Roemer a été élu membre du Conseil d'Administration de la H. J. Heinz Company of Canada Limited qui possède une grosse usine de produits alimentaires à Leamington, Ontario, ainsi que des succursales de vente et des entrepôts dans les principaux grands centres du Canada. M. Roemer fait partie du personnel de la maison Heinz depuis 38 ans.

## Les Coupons de Sucre de Conserves

Les coupons de sucre de conserves émis cette année ne deviennent pas périmés le 30 septembre, tel qu'annoncé auparavant, mais resteront valides jusqu'à avis contraire de la Commission des prix et du commerce.

## S. H. Le maire Major...

Suite de la page 3)

les années passées en effet, nous avons suivi les activités de ces assises des Semaines Sociales, qui se sont déroulées à tour de rôle dans diverses villes de la province, comme pour prendre contact avec toute notre population, et aussi en même temps pour mieux étudier sur place différents problèmes qui peuvent toucher de plus près telle ou telle municipalité. Cette année donc, grâce à une initiative particulière de Son Excellence Monseigneur Langlois, nous serons, et toute notre population sera en mesure d'apprécier, en assistant aux séances, et par l'entremise de nos journaux locaux, tout le travail utile accompli par l'oeuvre du Révérend Père Archambault.

Notre Cité, Mesdames et Messieurs, est en tout premier lieu une ville industrielle, et j'ose dire que les problèmes d'ordre social qui se présentent dans une ville qui possède un tel caractère sont plus nombreux, et plus difficiles à résoudre, que, par exemple, à la campagne ou dans une cité exclusivement résidentielle. Au conseil de ville, nous sommes appelés très souvent, et je dirais même à chaque semaine, à légiférer sur des questions qui touchent, de près ou de loin, au problème social: je ne cite que quelques-unes de ces questions: règlements concernant la protection des personnes et des propriétés, le jeu des enfants dans les rues, la police et les constables, l'observance de la morale, la santé

(Suite à la page 9)



## NOUVELLE LISTE DES VALEURS DE COUPONS DE RATIONNEMENT Confitures et Produits Similaires EN VIGUEUR LE 30 SEPTEMBRE 1943

Le rationnement des fruits en conserve permet aux consommateurs de se procurer un choix de produits dans des contenants de grandeurs différentes. A cause de cette grande variété et des exigences du public, qui ne sont pas les mêmes d'un bout à l'autre du pays, il était nécessaire d'appliquer d'abord une forme de rationnement, quitte à effectuer des rajustements, si le besoin s'en faisait sentir.

Maintenant que le rationnement des conserves a été en vigueur pendant plusieurs semaines, l'on constate qu'il est possible d'augmenter la valeur des coupons. La nouvelle liste des valeurs de coupons, reproduite ci-dessous, sera reconnue après le 30 septembre. La double ration de mélasse, de miel extrait ou en rayons, permettra aux détenteurs de coupons qui habitent une région où la consommation de ces produits est particulièrement forte de s'en procurer davantage et de laisser des quantités suffisantes disponibles dans les régions où la demande de ces produits est faible.

L'augmentation de la valeur des coupons pour l'achat de sirop de maïs, sirop d'érable, sirop de canne ou tout autre sirop de table mélangé, a été décrétée, afin que les quantités allouées par coupons soient plus conformes à la grande variété des contenants mis sur le marché.

### UN COUPON "D" EST BON pour au plus

6 OZ. LIQUIDES — Confitures, Gelées, Marmelade, Beurre de pomme, Beurre d'érable ou Beurre de miel

ou

1 RAYON RÉGULIER — Miel en gâteau (en carrés)

ou 1 LIVRE NETTE

ou

12 OZ. LIQUIDES — Miel extrait ou Sirop d'érable

(1 LIVRE NETTE)

ou

½ LIVRE NETTE — Sucre d'érable

ou

20 OZ. LIQUIDES — Mélasse

(1 CHOPINE)

ou

14 OZ. LIQUIDES — Sirop de maïs, Sirop de canne ou tout Sirop de table mélangé

ou

10 OZ. LIQUIDES — Conserves de fruits

ou

½ LIVRE NETTE — Sucre

### Les coupons D-4 et D-5

SERONT VALABLES LE 30 SEPTEMBRE

La date de validité de ces coupons a été avancée du 14 octobre, comme on l'avait fixée d'abord, au 30 septembre. Ce changement a été fait en vue d'accommoder les consommateurs qui ont l'habitude d'acheter certains produits en plus grandes quantités à cette période de l'année.

Les Coupons D-6 et D-7, seront valables le 11 novembre. Après cette date, le rationnement reprendra son cours normal, c'est-à-dire que deux coupons deviendront valides toutes les quatre semaines.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

PR-2WF

ATTENTION ! AUTOMOBILISTES !

**PNEUS VULCANISES**

Si vous voulez faire durer vos pneus plus longtemps, faites-les examiner et vulcaniser par

**Ludovic Montpetit**

Garagiste

MELOCHEVILLE

TELEPHONE 603 r 14

TRAVAIL SOIGNE, RAPIDE ET GARANTI

# Les Nouvelles Sociales

## CONFERENCE

A la conférence donnée par M. Adélarde Leduc, professeur à l'Université de Montréal, dimanche soir, au sous-bassement de la Cathédrale, à l'occasion de la vingtième Semaine Sociale du Canada, on remarquait: Son Exc. Mgr Langlois, Mgr P.-E. Léger, le Rév. Père Joseph Papin Archambault, S.J., président des Semaines Sociales du Canada, Me Guy Vanier, secrétaire, de Montréal, M. Camille L'Heureux, rédacteur au Droit, d'Ottawa, M. Charles de Koninck, doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, M. Albert Rioux de Québec, ancien sous-ministre de l'Agriculture, le Maire et Mme Rousseau de Trois-Rivières et autres.

L'Honorable Cyrille Vaillancourt de Québec, conseiller législatif et directeur-gérant de la Fédération des Caisse populaires était à Valleyfield, vendredi et samedi dernier, à l'occasion de la Semaine Sociale. Il fut président d'honneur à la séance du vendredi soir.

Son Exc. Mgr Larrain, évêque de Talka, au Chili, était au nombre des personnalités venues de l'extérieur, à l'occasion de la Semaine Sociale de Valleyfield. Il assistait à la séance d'ouverture jeudi soir dernier.

M. et Mme Valérien Montpetit recevaient à diner dimanche: M. et Mme Anthime Montpetit, M. et Mme Amédée Brault et leurs fils Guy de Rosemont, MM. et Mmes Donat Montpetit et Florian Montpetit de St-Louis de Gonzague.

Mme Gaston Girard est de retour de Joliette où elle a passé la saison estivale.

Mlle Augustine Dostaller de Berthierville passe la semaine à Valleyfield, l'invitée du Dr et Mme Lorenzo De Grandpré.

M. Jean-Marc Hébert est retourné à Debart, N.E., après quelques jours de vacances à Valleyfield.

M. Gilles Robillard de St-Hubert visitait sa mère, Mme Eucher Robillard en fin de semaine.

Le Capt. Robert Demers de Kingston était l'hôte du Dr et Mme Gilles R. Amiot en fin de semaine.

M. et Mme Paul Tasse et leur fils Michel étaient les hôtes de M. et Mme Louis Tasse à St-Zotique dimanche.

M. Claude Marchand a quitté Valleyfield pour aller poursuivre ses études à l'Université d'Ottawa.

Le Lieut. Jean-Louis Amiot de Joliette a passé la fin de semaine chez ses parents à Valleyfield.

Mlle Françoise Godard de Ste-Agathe passe quelques jours à Valleyfield, l'invitée de Mlle Françoise Godbout.

Mme Réal Legault et sa fillette Suzanne passe quelques jours à Montréal.

M. David Hornblower de Stornway était l'invité de Mlle Laurette Grenier en fin de semaine.

Mlle Marguerite St-Onge, M. Bernard St-Onge, de Montréal, M. Jean St-Onge de Malartic, étaient de passage à Valleyfield au cours de la semaine dernière.

## MARIAGE: Legault-Chartrand

En la cathédrale de Valleyfield, à 8½ hres, le samedi 25 septembre, fut béni le mariage de Mlle Augustine Chartrand fille de M. et Mme Joseph Chartrand, décédés, avec M. Zénon Legault, fils de M. et Mme Aldéric Legault. Après une réception, les nouveaux époux partirent en voyage dans les Laurentides. Étaient venus de Montréal à cette occasion: M. et Mme Ludger Chartrand, Mme Poirier et sa fille Victoria, et Mme Couillard.

Mlle Martha McSween a passé la fin de semaine à Montréal.

M. Jean-Marc Comeau de Montréal était l'hôte de M. Laurent Cyr en fin de semaine.

Mlle Berthe Robitaille de Montréal visitait M. et Mme Henri Emond en fin de semaine.

## Etat Civil

### NAISSANCES

**HANNAH**—A M. et Mme N. Hannah, née Lucienne Malboeuf, un fils baptisé le 26 septembre, en la cathédrale de Valleyfield, sous les noms de Joseph, Rodrigue, Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Ovilla Malboeuf, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Searl.

**LEPAGE**: A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, lundi, le 20 septembre 1943, à M. et Mme Armand Lepage, née Irène Vaillancourt, une fille baptisée Marie Yvette Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Lepage. Porteuse, Mme Florent Lavallée.

**VIAU**: A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, mardi, le 21 septembre 1943, à M. et Mme Georges Viau, née Eva Riendeau, une fille baptisée Marie Micheline Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Riendeau. Porteuse, Mlle Thérèse Riendeau.

**ROBIDOUX**: A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, mercredi, le 22 septembre 1943, à M. et Mme Edouard Robidoux, née Monique Pilon, un garçon, Denis Israël Adolphe, baptisé par M. l'abbé Durocher. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Pilon. Porteuse, Mlle Angeline Robidoux.

**BOUCHER**: A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, mardi, le 21 septembre 1943, à M. et Mme Georges Boucher, née Réjeanne Goyette, une fille baptisée Jeannine. Parrain et marraine, M. Alfred Goyette et Mlle Alexina Messier. Porteuse, Mme Henri Boucher.

**CHENEY**: A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, dimanche, le 26 septembre 1943, à M. et Mme Jules Cheney, née M.-Reine Léger, une fille Marie Carmen Lise, baptisée par M. l'abbé Laniel. Parrain et Marraine, M. et Mme Omer Cheney. Porteuse, Mme Gérard Drouin.

**VILLENEUVE**: A l'Hôtel Dieu de Valleyfield, dimanche, le 26 septembre 1943, à M. et Mme Delphis Villeneuve, née Rolande Tessier, une fille Marie Marcelle. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lachance. Porteuse, Mme Donat Tessier.

## Hemmingford

Dans le classement final Farnham à décroché la victoire avec une grosse avance de points sur son plus proche adversaire, le camp de St-Jérôme.

M. Eli Brossoit de Debart, N.E., passe une quinzaine chez son père, M. Trefflé Brossoit.

M. et Mme Léo Locas de Montréal, autrefois de Cornwall, M. Alfred Lalonde de Montréal, visitaient Mme O. Cyr, dimanche dernier.

M. et Mme Josaphat Girouard de St-Lambert étaient les hôtes de M. et Mme Wilfrid Léger dimanche.

M. et Mme Roger Billette assistaient à la représentation de "Carmen" dimanche à Montréal.

Le Lieut. et Mme Léo Langevin de Farnham étaient les hôtes de la famille Edmond Langevin en fin de semaine.

## EXPOSITION D'ART A JEAN-DE-BREBOEUF

Le Collège Jean-de-Bréboeuf se propose, d'ici quelques temps, de présenter au public une série d'exposition d'art, en vue d'amener un rapprochement entre les peintres nouveaux et la jeunesse qu'ils représentent. En tête de cette série figure M. Jacques de Tonnancour.

Il représentera, du 26 septembre au 11 octobre, un groupe de peintures et de dessins. A part quelques oeuvres déjà connues, on pourra voir plusieurs toiles peintes cet été, à Baie St-Paul et dans les Laurentides. L'exposition de M. Tonnancour est ouverte depuis le 26 septembre pour se terminer le 11 octobre comme dit plus haut. Les heures sont de deux à neuf du soir. Viendront ensuite les oeuvres des peintres de la nouvelle école de Montréal, soit Alfred Pellan, Goodridge, Robets et

autres. Invitation toute spéciale est faite aux Amis de l'Art qui sont priés de se rendre au Collège Jean-de-Bréboeuf, 3,200 chemin Sainte-Catherine, Côte-des-Neiges.

## RATIONNEMENT DU MIEL

Les cultivateurs et autres qui produisent du miel en petites quantités sont tenus par les nouveaux règlements de s'enregistrer à leur comité local de rationnement et de faire des rapports mensuels de toutes leurs ventes, a décidé l'administration du rationnement de la Commission des prix et du Commerce. Ce règlement s'applique à ceux qui produisent même moins qu'une tonne de miel par an. Les

personnes qui produisent plus de 2,000 livres de miel par an sont aussi tenues de s'enregistrer à leur comité local de rationnement et d'ouvrir un compte de banque de coupons de rationnement ainsi que d'envoyer des rapports mensuels. Ceci a pour but de créer des approvisionnements de tampon, entre l'offre et la demande.

La qualité, la quantité et la force des toisons de mouton sont affectées par la ration alimentaire que ces animaux reçoivent. Le manque de nourriture ou la maladie causent souvent des points faibles dans le brin de laine.



## Que préféreriez-vous?

EPLUCHER LES PATATES DE TOUT UN REGIMENT, ENTRE DEUX PARTIES D'ECHEC

- ou -

SUIVRE LA PARADE DES MODES REVETU D'UN PALETOT

## Fashion-Craft

La réponse est vite trouvée et il est certain que si vous nous confiez la tâche agréable de vous servir, vous tiendrez votre rang parmi les ELEGANTS tout en vous assurant du CONFORT et un LONG USAGE avec un de nos insurpassables paletots FASHION-CRAFT.

L'élégance Fashion-Craft se réclame non seulement du génie de notre dessinateur expert — mais d'un prototype de qualité qui ne souffre que la plus parfaite des exécutions.



Nous visons avant tout à la qualité dans les étoffes. . . à la qualité dans la confection . . . et à la qualité dans le service.

## BONNES NOUVELLES . . .

Nos échantillons de tissus pour complets d'hiver sont arrivés . . . à votre disposition et choix. Vous pouvez dès aujourd'hui obtenir deux paires de pantalons avec revers, selon la dernière ordonnance.

# Ste-Martine est le théâtre d'un accident

## Souper au poulet à la salle St-Joseph de Huntingdon, jeudi

Au profit de l'école — Recettes nettes de \$425.00

Le souper au poulet rôti organisé par les Dames de Ste-Anne de la Paroisse St-Joseph à Huntingdon, a eu lieu jeudi, le 23 septembre, 1943, dans la Salle St-Joseph de Huntingdon, Qué. Le soubassement de la salle, employé comme salle à dîner pour cette occasion, était décoré de jolies fleurs de jardins, drapeaux, etc. Les tables garnies de fleurs étaient sous la direction des Dames de Ste-Anne et servies par les Enfants de Marie. Quinze tables étaient en service à partir de 5 heures jusqu'à 10.30 p.m. On apprend de sources officielles que 850 soupers ont été servis. Il y avait des représentants de tous les différents groupes religieux de la ville et de la campagne.

Des remerciements s'adressent au personnel du Château à Huntingdon pour la générosité qu'ils ont montrée en préparant les poulets et le café. Ce service aidait beaucoup les Dames de Ste-Anne dans leur besogne, car servir 850 personnes il y avait beaucoup à faire. Les recettes de cette soirée sont de \$510.00, les dépenses de \$85.00 environ; le profit sera de \$425.00. Ce montant aidera à défrayer les dépenses des modifications dans la salle pour les divisions des classes des Rév. Soeurs de la Congrégation de Notre Dame et leurs élèves.

La soirée se termina par un en-cas au cours duquel toutes les tartes qui restaient ont été vendues.

## L'annonce ne doit pas être réduite en temps de guerre

Le département du commerce à Washington, vient de publier une brochure intitulée "L'annonce et son rôle dans la guerre et la paix". Cette publication de 96 pages que l'on peut considérer comme reflétant l'opinion du gouvernement américain, préconise le maintien des programmes d'annonce sous toutes ses formes, en guise de contribution effective pour gagner la guerre. Elle reconnaît que l'annonce joue un rôle de premier plan dans "notre système d'entreprise libre" et qu'elle constitue l'une des meilleurs façons de renseigner le public.

En même temps, le département reconnaît le danger d'une réduction ou d'une cessation de l'annonce soit par les firmes transformées en industries de guerre ou par celles dont la production civile

a été diminuée, parce que cette réduction ou cette cessation est de nature à causer un tort considérable à la réputation, aux marques ces firmes. La tendance actuelle de commerce et à l'achalandage de de maintenir l'annonce en temps de guerre au même niveau qu'en temps de paix, démontre que l'industrie et le commerce veut éviter l'erreur commise lors de la dernière grande guerre.

Ainsi durant cette période de la première grande guerre, quelques firmes ont cessé toute publicité dans les journaux et les magazines et à la fin du conflit elles ont découvert comment le public peut oublier rapidement. Les produits distribués par ces firmes disparaurent du marché et ne purent le reprendre en dépit des plus grands efforts.

## Je demande que l'honneur...

(Suite de la page 1)  
dant de donner toute l'attitude à M. Aird afin qu'il puisse faire régner l'ordre et l'entente entre la Compagnie et les ouvriers et écarter tout danger de grève.

Récemment, devant la Commission d'Arbitrage, à Ottawa, M. Aird aurait déclaré solennellement et en présence de M. T. Leduc que jamais il n'avait fait cette déclaration aux représentants de la ville et que jamais il

n'avait autorisé le conseil à envoyer un télégramme dans ce sens.

M. Leduc, au nom des ouvriers, vient donc demander qui des deux à raison: ou de M. Aird qui nie avoir fait une telle déclaration, ou de la délégation qui l'entendit à son propre bureau. Et M. Leduc d'ajouter "je demande une preuve de ce qui s'est dit; il y a assez longtemps que M. Aird agit comme dictateur du conseil et qu'il cherche à faire passer les autres pour menteurs".

Comme M. le Maire, M. Gagnier et M. Quevillon sont d'accord sur l'authenticité de la déclaration de M. Aird, M. Leduc demande que les faits soient rétablis et que "l'honneur du conseil ne soit pas sali".

Il va sans dire que les membres du conseil n'étaient pas d'avis de passer pour avoir faussé la vérité. Il fut donc résolu, après longues discussions de se servir d'un projet de résolution que les représentants avaient rédigé et de le faire parvenir par télégramme à l'hon. M. King, premier Ministre, à M. Mitchell, et au Président de la Commission d'Arbitrage à Ottawa, afin qu'une décision urgente soit prise dans ce différend.

M. l'échevin Horace Viau se déclara contre un point du télégramme qui n'est pas rédigé selon les termes qu'il admet et sur la proposition de M. l'échevin

## M. Conrad Côté de Howick subit de multiples et graves blessures quand son automobile vient en collision avec un autre véhicule — On vole à la victime son paletot et quelques effets personnels

[Ste-Martine - D.N.C.]

La population de Sainte-Martine a été jetée dans l'émoi dimanche soir dernier, vers minuit, quand un accident de la route se produisit dans le village, sur la route Montréal-Malone.

M. Conrad Côté, fils de M. et Mme Jeannard Côté, de Howick, revenant de Montréal, conduisait son automobile alors qu'une autre auto venant en sens inverse et arborant des phares trop lumineux, vint se jeter sur lui. Il était seul à ce moment.

De peine et de misère, avec de multiples et assez graves blessures, le jeune Côté réussit tant bien que mal à se dégager de sa position précaire et alla chercher du secours. Un peu plus tard un automobiliste arriva sur les lieux et prêta main forte au malheureux blessé et le transporta chez son beau-frère, M. Raymond Vincent.

Voyant l'état pitoyable du blessé, M. Vincent le fit transporter d'urgence à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où il est depuis hospitalisé et sous les soins de médecins.

L'automobiliste qui provoqua cet accident ne prit pas seulement la peine d'arrêter et de porter secours au jeune Côté; il continua quand même son chemin.

Pour comble de malheur, des individus sans scrupules ont profité de cette occasion pour mettre en oeuvre toute leur rapacité. Ils volèrent le paletot et le chapeau de Côté, ainsi qu'une trousse contenant les outils nécessaires en cas de panne.

Les dommages à l'automobile sont très considérables, le véhicule étant presque démoli. On se demande comment la victime a pu s'en tirer à si bon compte quand on voit de près l'étendue des dégâts.

STE-MARTINE . . .

## De nouveaux jeux pour les membres du Cercle des Jeunes

### Une acquisition fort populaire pour les membres du Cercle des Jeunes à Ste-Martine — Plusieurs nouveaux membres en lice — Grande assemblée dimanche prochain

INVITATION A TOUS LES MEMBRES

Ces jours derniers, le fondateur-gérant du Cercle des Jeunes, M. Venus, à Ste-Martine, fit l'installation de deux tables de pool dans les salles du Cercle afin de fournir plus d'amusements aux nombreux membres de cette organisation. L'ouverture a été faite ces jours derniers.

On nous apprend également que depuis cette installation les membres se rendent plus nombreux chaque jour à leur salle. Il n'y a aucun doute que les activités seront plus nombreuses l'hiver prochain. Les collaborateurs se font de plus en plus nombreux car ils réalisent que les jeunes ne peuvent tout accomplir seuls; ils nécessitent le support de leurs aînés dans leurs organisations. La direction profite de l'hospitalité des colonnes de ce journal pour remercier les intéressés.

Le fondateur nous déclare aussi que plusieurs jeunes des environs de Primeauville et de Ste-Martine se joignent aux membres du Cercle et semblent heureux de faire partie du Cercle des Jeunes de Ste-Martine à titre de membres.

A cette occasion le comité de régie

Gagnier, secondé par M. l'échevin Lebeuf, il se déclare dissident dans cette affaire.

Finalement le conseil décide donc de faire parvenir le télégramme suivant au trois personnages ci-haut nommés, grandes influences dans la solution d'un tel problème:

"Dans l'intérêt du bien-être des ouvriers de la Montreal Cottons Limited, qui travaillent à des salaires plus bas que dans les autres industries de guerre, et dans l'intérêt de toute la population de Valleyfield, nous demandons que la décision du conseil national du travail soit rendue en faveur des ouvriers le plus tôt possible, comme leur problème est très urgent".

Le Conseil de la cité de Salaberry-de-Valleyfield. Et la discussion est temporairement close.

## Assemblée générale..

(Suite de la page 1)  
seront choisis parmi les membres ne faisant pas partie de l'exécutif actuel. Il s'agirait de comités de recrutement, de coopération et d'après guerre, de divertissements, d'oeuvres sociales, de visites industrielles, etc. La formation de ces comités donnerait à un plus grand nombre de membres une part des responsabilités de la chambre, et développerait ainsi un intérêt commun plus accentué.

On a demandé à la chambre de commerce des jeunes de faire partie de l'armée des donneurs de sang.

M. Joseph Primeau, président de la chambre, dont l'expérience dans ce domaine est appréciable, juisqu'à ceux reprises déjà M. Primeau a donné son sang pour sauver d'autres individus, expliqua aux directeurs que l'opération de prise de sang était assez bénigne pour ceux qui la subissaient tandis qu'elle était d'une valeur très importante pour les blessés, malades, etc., qui pourraient en bénéficier.

Les membres de la chambre seront invités à faire un don de sang le 18 octobre.

## Huntingdon

Le Major J. M. Hunter, qui était le propriétaire de la grande bâtisse située sur la rue Châteauguay, à Huntingdon, vis-à-vis le magasin W. E. Lefebvre, et qui était occupée anciennement par Fawcett et Grant Ltée, nous apprend qu'il a vendu cette bâtisse à la compagnie P. J. Légaré Ltée. Les nouveaux propriétaires disent qu'ils se proposent d'ouvrir un magasin pour machines agricoles, après la guerre.

## Ste-Philomène

M. Jacques Vallée à Montréal jeudi dernier.

Mme Israël Mallette, son fils Charles, M. et Mme Joseph Mallette et leur fils Jacques de Montréal chez Eugène et Adrien Bannon, dimanche dernier.

Mme Raymond Reid et ses fillettes, Lise et Thérèse, rendaient visite vendredi à M. et Mme Henri Loisel.

Mme Gérard Reid de Châteauguay chez son père, M. A. Bannon.

MM. Joseph, Arthur, Jean-Paul et Henri Loisel, Miles Rollande et Marguerite Loisel à Huntingdon chez M. Henri Robert.

dent de la Légion Canadienne, Me Gontran Saintonge, pour un octroi substantiel en faveur des soldats de Valleyfield actuellement outre-mer, le comité vota une somme de \$90.00 au fonds de bien-être de la Légion. Cet argent servira à l'envoi de cigarettes ou aux secours d'urgence de leur famille.

Étaient présents à cette assemblée, M. W.-F. Tigh, président, Mmes O.-E. Caza, A. Walsh, MM. Arthur Sullivan, E.-A. Walther, J.-Gaspard Fortier, Aimé Laurion et autres.

### TARIF D'ABONNEMENT

3 mois .....	\$ 0.50
6 mois .....	1.00
12 mois .....	2.00

Dans votre propre intérêt, toujours faire remise par lettre recommandée, par mandat de poste ou mandat d'express.

La Gazette de Valleyfield

- et -  
Le Courrier  
44, rue Ste-Cécile,  
Tél. 735 Valleyfield

EXAMEN DE LA VUE.  
Ajustement et réparations de verres

Heures de bureau:  
9 a.m. à 9 p.m.

LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.

BACHELIER EN OPTOMETRIE  
de l'Université de Montréal

44, rue Ste-Cécile,  
VALLEYFIELD

Tél. 1377-J.

LES FAITS DU JOUR



**AU CONSEIL 1180**  
des  
**CHEVALIERS DE COLOMB**  
VALLEYFIELD

## Un congrès et une initiation

Ce sont les principales activités des C. de C. pour le mois d'octobre — Les candidats

Les membres du bureau de régie du conseil local des Chevaliers de Colomb se rendront à Saint-Jean d'Iberville, le 10 octobre prochain, prendre part au congrès de district qui y sera tenu sous la présidence du Député de District, M. J. Armand Collette.

En même temps les officiers de chacun des conseils du district no 9 seront officiellement installés dans leurs fonctions.

A l'occasion de ce petit congrès un programme a été préparé et dans une lettre que M. Collette transmettait ces jours derniers au Grand Chevalier, M. Lorenzo Bayard, nous trouvons tous les détails de la journée.

2 heures, p.m. Ouverture du congrès régional, Séance d'étude.

3.30 heures p.m. Installation des officiers.

5.30 heures p.m. Goûter, suivi d'une allocution de M. Francis Fautoux, Directeur suprême de l'Ordre.

La réunion se tiendra dans les salles du conseil de Saint-Jean. Les membres du comité de régie ont décidé de se rendre en groupe

à cette journée colombienne. Quoique le Grand Chevalier, l'Intendant et l'Aumônier aient seuls droit de discussion et de vote au congrès, les membres présents ont accès aux salles de délibérations.

### L'INITIATION

Le Grand Chevalier du Conseil 1180 de Valleyfield a définitivement annoncé à ses membres que l'initiation d'automne de plusieurs candidats aura lieu le dimanche, 24 octobre prochain, dans les salles du conseil.

M. Bayard ajouta qu'il est très important que tous ceux qui ont des candidats à présenter, de faire parvenir leur formule d'application dûment remplie avant le dimanche 10 octobre. Après cette date il sera absolument impossible d'accepter les retardataires.

Le Comité d'Enquête siégera les 11 et 12 octobre et l'assemblée générale ratifiera les applications le lendemain, 13 octobre. On comprend donc qu'une application qui arrive après la date de fermeture retarderait trop le travail pour qu'on l'accepte.

## Ouverture des cours du soir à l'Ecole des Arts et Métiers

Mardi, le 12 octobre à 7 heures

Inscription de 7 à 9 heures à partir de lundi le 11 octobre. Les cours sont gratuits. Les frais d'inscription, soit \$1.00 pour un cours annuel, sont payables lors de l'inscription. On donnera des cours en lecture de plans et en mathématiques. Ces cours sont la base de tous les autres cours qui se donneront à l'école et il y a réel avantage à suivre un de ces cours avant de suivre les autres cours à l'atelier.

Chacun de ces cours se donne en 40 leçons à raison de 2 soirs par semaine, et 2 heures par soir, soit de 7 à 9 heures.

On peut s'inscrire aux deux à la

fois, en payant les frais d'inscription pour chaque cours.

Ces cours se donnent en français et en anglais.

Tous les intéressés sont priés de s'inscrire sans délai, car le nombre de places est limité.



### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, pour avoir droit de voter aux prochaines élections municipales de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, les LOCATAIRES devront avoir payé TOUTES redevances municipales, le ou avant le 15 NOVEMBRE 1943.

Les locataires payant d'après le système de la carte de collection devront avoir payé l'échéance du mois de décembre.

Salaberry-de-Valleyfield, ce 27 septembre, 1943.

Raphaël Bélanger, I.C.

## THEATRE TALAMO

Châteauguay Bassin

### FILM FRANCAIS

DIMANCHE, LE 3 OCTOBRE

"Gangster Malgré lui"

- avec -  
GEO. MILTON

- aussi -  
"Heaven Can Wait"

Film en couleurs

- avec -  
DON AMECHE - GENE TIERNEY

-o-  
DIMANCHE, LE 10 OCTOBRE

"Mlle Docteur"

- avec -  
DANIELLE DARRIEUX

- aussi -  
"Wintertime"

- avec -  
SONJA HENIE

### Hemmingford

M. et Mme Albert Germain, Paul, Réal et Monique, Maurice Ménard rendaient visite à André Germain, au Collège de St-Rémi.

Mme Howard Cavanagh de St-Jean, Qué., en fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Sylvio Langlois de St-Jean, M. et Mme L. B. Pierre et leur famille de Lacolle, chez Odessa Pierre, dimanche.

M. et Mme Armand Ménard et famille de Verdun, chez J. Barrière, en fin de semaine.

M. et Mme Walter Smith et Pauline, chez Wilfrid Payant à St-Chrysostôme, dimanche.

M. Arthur Deschambault de Montréal chez M. et Mme John Ryan, dimanche dernier.

M. et Mme Chéri Goyette de Montréal de passage chez des amis dimanche.

Mme Albert Duquette, Mlle Rita Duquette, Armand et Normand Duquette de Montréal chez Mme E. Dubois.

M. et Mme Henri Barbeau et leur fils André de Schenectady, N.Y., en visite chez Mlle M.-P. Benoit.

## Les funérailles de M. Joseph Payant à Massena, lundi matin

L'épouse, les quatre filles et la soeur de la victime du tragique accident de Huntingdon sont à l'hôpital

### NATIF DE VALLEYFIELD

Les funérailles de M. Joseph Payant, 46 ans, de Massena, N.Y., qui fut victime d'un accident d'automobile survenu le lundi matin, 20 septembre, près d'Huntingdon, et au cours duquel quatre de ses filles, sa femme et sa soeur ont été blessées, ont eu lieu jeudi dernier à l'église Ste-Marie de Massena et l'inhumation, immédiatement après, dans le cimetière du Calvaire.

M. Payant est né à Valleyfield le 9 septembre 1897. Il fit ses études au Collège de Montréal et dans les écoles du Massachusetts. Il habitait aux Etats Unis depuis 20 ans.

Il obtint son premier emploi dans une usine d'aluminium à Massena, et plus tard travailla pour le compte de la boulangerie Cadieux où il fut en charge des camions de livraison durant 15 ans. Pendant un an il travailla à son propre compte et depuis 15 mois il travaillait pour la compagnie Plancor de Massena.

Le 17 septembre 1917, M. Payant épousa Mlle Gilberte St-Michel de Montréal. M. et Mme Payant ont célébré leur 26e anniversaire de mariage le 17 septembre dernier. Quelques jours avant l'accident qui termina si tragiquement son existence.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre sa femme, cinq filles dont quatre sont à l'hôpital Alice Hyde avec leur mère; deux soeurs, Mme Souveraine LaFleur, également victime de cet accident; et Mme René Hailot, de Montréal.

L'état des enfants et de M. et Mme Payant est assez satisfaisant, sauf dans le cas de Dorothy et de Ruth qui durent subir de graves interventions chirurgicales, la semaine dernière.

### St-Chrysostôme

M. et Mme Hervieux, M. Claude de Montréal, M. et Mme H. Demers, chez Mme Joseph Demers, dimanche.

M. et Mme Guy Poirier et leur bébé de Ste-Rose chez le Dr Poirier dernièrement.

Mlle Annette et Rita Payant, M. J.-Claude Parent, ont passé le dimanche à Montréal, chez des parents et amis.

M. et Mme Aimé Biron et leurs enfants d'Athelstan, M. Roland Biron de Drummondville, chez M. et Mme Philippe Provost.

Milles M. et Jeannette Lett de Montréal, en fin de semaine chez

## Le conseil rendra une décision sous peu à l'Union Internationale

L'Union demande une augmentation de salaires pour 7500 ouvriers à Montréal et Valleyfield — Les employés du textile

L'hon. juge C.-P. McTague, président du Conseil national du travail, a déclaré, jeudi soir dernier que le Conseil rendra aussitôt que possible sa décision sur la requête de l'Union internationale des ouvriers du Textile. Cette union demande une augmentation de salaires pour 7,500 ouvriers du textile de Montréal et de Valleyfield.

C'est à l'issue de la conférence, qui a duré plus de quatre heures, que les chefs ouvriers demandèrent au Conseil de rendre sa décision au plus tard jeudi soir dernier. Ils l'informèrent que les ouvriers ont menacé de

faire la grève s'ils n'ont pas une réponse définitive à ce moment.

Le juge McTague, tout en disant qu'il était impossible de rendre une décision immédiate, a déclaré que le Conseil devra obtenir des renseignements supplémentaires avant de se prolonger. Il s'est dit toutefois très sympathique à la requête des ouvriers.

Il y a environ un mois, les membres de l'union avaient pris un vote de grève qui devait prendre effet le 10 du courant, mais leur action de grève fut différée en attendant les négociations à Québec et à Ottawa.



### "JE SUIS PETIT MAIS JE SUIS FIABLE"

On sait que les Obligations de la Victoire rapportent un intérêt de 3%.

Dans le travail de sollicitation que requiert la vente de ces titres, on entend souvent alléguer, en manière d'objection, que cet intérêt est bien petit quand on le compare à celui offert dans le commerce et l'industrie.

Il y a présentement sur le marché un tout petit nombre de valeurs qui restent encore de tout repos, selon l'expression consacrée. Au reste, elles sont de tout repos à condition que nous gagnions la victoire. Mais rapportent-elles beaucoup plus que 3%? Non. Quelques-unes oscillent entre 3/4 et 5%, quand on peut en acheter.

Hors d'elles, il y a le vaste domaine des stocks à fluctuations incertaines, royaume du hasard et même du jeu, de l'incertitude et de l' aventure. Bien des vendeurs y circulent à feux éteints, et ce n'est aucunement offenser l'agriculteur que de lui dire que ce territoire est pour lui plein d'embûches.

L'histoire se répète habituellement et on peut être sûr qu'après la guerre, les vendeurs de parts de mines d'or et autres métaux s'abattront sur le portemonnaie de l'épargnant. Il ne manque pas de gens de la campagne qui ont fait quelque argent dans la spéculation, mais il y en a surtout qui y ont fait naufrage. La meilleure définition d'une mine d'or reste celle d'Olivier Asselin: "Une mine d'or, di-

sait-il, c'est un trou dans la terre et deux trous dans vos poches". Ceci s'applique à plusieurs autres entreprises où le binaire s'allie quelquefois au malhonnête.

Il est facile d'allécher par l'appât d'un gain rapide et considérable. A l'usage, cependant, les deux choses sont extrêmement rares. Il est agréable d'escompter du 8 et du 10%. Dans la pratique, il faut en déchanter. Le nombre des gens qui se sont fourvoyés dans les jeux de la finance est très considérable, mais ce qui est vraiment fabuleux, c'est le montant des économies englouties pour toujours.

L'achat d'Obligations de la Victoire est tout le contraire d'un jeu. Ici, pas de châteaux en Espagne et pas de possibilité de s'enrichir facilement. Il s'agit plutôt de quelque chose de sûr, de solide. On ne promet rien qu'on ne donne et l'expression "dormir en paix" ne peut jamais mieux s'appliquer que quand on a acheté ces titres de l'Etat. Le mirobolant est compensé par le sérieux; le douteux est compensé par le durable. D'autre part, l'intérêt offert par l'Etat est bien supérieur à celui offert par les banques, ces dernières ne donnant que du 1 1/2%.

Le 3% offert par l'Etat est donc fort intéressant vu l'extrême sécurité dont le placement est par ailleurs entouré.

S'il pouvait parler, ce chiffre de 3% pourrait dire: "Je suis petit, mais je suis fiable".

M. et Mme Gérard Denault de Hemmingford, chez M. et Mme Moïse Bouchard.

M. et Mme Victor Bourdon ont rendu visite à des parents à Ville Lasalle, dernièrement.

Mlle Pauline Bourcier de Montréal, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Armand Bourcier.

M. et Mme Omer Crête de Montsine.

réal, chez Mme Stanislas Crête, en fin de semaine.

Mlle Suzanne Favreau de Montréal, en fin de semaine chez sa mère, Mme T.-C. Favreau.

Le 1 sept. à l'épouse de M. Ernest Gervais, née Gilbert Denault, est né un fils baptisé, Joseph, Hector, Jean-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Primeau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Gisèle Primeau, cou-

Toujours Dignes de Confiance

## THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Vous obtiendrez le maximum de satisfaction pour votre ration.

# La semaine d'hygiène dentaire à Valleyfield

Les raisons d'une Semaine d'hygiène dentaire à Valleyfield du 8 au 15 novembre prochain —  
Coopération des parents et des enfants —  
S'instruire sur l'importance du soin des dents  
UNE TACHE FORMIDABLE S'IMPOSE

Pourquoi la Commission d'Hygiène Dentaire de la province de Québec organise-t-elle une Semaine d'Hygiène Dentaire dans toute la province et spécialement dans notre district au cours de la semaine du novembre?

C'est afin de démontrer au public l'impérieuse importance qu'il y a pour chacun d'avoir soin de ses dents. On ne semble pas comprendre chez nous la nécessité d'une bonne dentition pour se tenir en bonne santé. On se plaint de troubles digestifs, de maux au foie, etc., sans penser que bien souvent que la cause de toutes ces maladies est due à une ou plusieurs dents qui sont en mauvais état.

A-t-on un mal de dent, vite on court chez le dentiste et on lui demande d'enlever cette dent, sans penser à la faire traiter. Pourquoi ne pas faire obturer une dent au lieu de la faire enlever? "Ah, nous dit-on souvent, cela ne sert à rien, j'ai fait obturer mes dents il y a cinq ans et aujourd'hui, je dois recommencer." Mais pendant ce temps avez-vous eu soin de vos dents? Avez-vous, chaque année, visité votre dentiste pour faire les petites réparations occasionnées par de petites poussées de caries? Vous-êtes-vous chaque jour laver les dents? C'est trop de trouble? Mais vous vous lavez la figure, les mains, les autres parties du corps, pourquoi négligeriez-vous votre bouche? Parce la bouche est l'endroit idéal où peuvent mieux entrer les microbes dans l'organisme?

Si une société comme la Croix-Rouge a jugé que l'état des dents chez nous est tellement déplorable qu'elle a décidé d'envoyer une clinique ambulante chez les colons de l'Abitibi et du Témiscamingue, c'est qu'il y avait urgence à le faire. Lors de ces cliniques 4512 personnes furent examinées. Savez-vous combien de dents furent extraites? Le nombre mérite qu'on le retienne:

17.471 extractions en plus de 856 obturations.

Ce travail de la Croix-Rouge a prouvé que nous sommes en face d'un état de choses qu'il faut remédier dans le plus bref délai, et que, du point de vue dentaire, une tâche formidable s'impose, et cela de toute urgence.

L'effort de la Commission d'Hygiène Dentaire arrive à temps et doit être soutenu, de toutes façons, matériellement et moralement par toutes les autorités compétentes.

S'il vous était permis d'examiner la bouche des enfants dans nos écoles, vous réaliserez que les conditions qui prévalent chez les colons de l'Abitibi et du Témiscamingue, existe aussi chez nous.

Pendant les premières semaines du mois de novembre, vous aurez l'occasion de vous instruire sur l'importance du soin des dents. Profitez-en assistez aux conférences qui seront données. Voyez les vues animées vous expliquant la nécessité pour vous et vos enfants de prendre bien soin de vos dents.

Suivez dans les journaux locaux les articles qui y seront publiés. Ils seront intéressants, instructifs et en suivant ces conseils vous vous porterez bien et goûterez mieux les joies de la vie.

## Les petits sonneurs d'alarme condamnés

Trois jeunes se font "pincer" et leurs parents paient l'amende

"A l'ouest, rien de nouveau... et au nord non plus," dit-on à la station de police, quand notre représentant, toujours à la recherche de nouvelles fraîches, tenta de tirer les vers du nez de nos constables.

Jamais ce ne fut aussi vrai; en effet il nous a été possible d'obtenir un petit bout de nouvelle que nous nous empressons de raconter à nos lecteurs. Même que la nouvelle n'est pas complète, car, vu le jeune âge des prévenus, ce serait manquer de charité que de donner leurs noms.

Trois jouvenceaux, d'une quinzaine d'années environ, éprouvaient beaucoup de joie à déranger sans motif sérieux les pompiers de notre ville. La semaine dernière, histoire de s'amuser, ils tiraient la bobinette qui déclenche le système d'alarme à la station de police. Une fois leur coup exécuté, ils prirent la fuite, mais la police réussit après quelques jours d'enquête discrète à leur mettre la main au collet.

## Quatre cas de diphtérie à Nitro

Les maisons des victimes ont été placardées — Attention aux intéressés

On nous apprenait, mardi dernier, que les membres de l'Unité Sanitaire à Valleyfield avait fait placarder quatre maisons au Village Nitro. Des enfants, au nombre de quatre, souffre de diphtérie. Quoique leur état ne soit pas grave on a jugé nécessaire et à propos de placarder ces maisons afin d'assurer la sécurité voulue aux habitants de ce petit village.

Le Dr J. A. Patenaude, médecin-hygiéniste pour la ville de Valleyfield et les comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon, nous prie de communiquer la nouvelle suivante aux résidents du village de Nitro: "Défendez à vos enfants d'aller aux vues animées, de se réunir dans les salles publiques jusqu'à ce que le contrôle soit régularisé."

## Ste-Philomène

M. Moïse Henrichon, Francis Dumouchel, M. et Mme Joseph Chalis, M. et Mme Emery Bourcier, M. et Mme Joseph Arthur Chalis, Joseph et Paul Henrichon, de Montréal, M. Théodore Prud'homme, M. Joseph Bourcier, M. Bruno Bourcier de St-Urbain, M. Albert Prud'homme sa fille Rollande de Lacolle, Joseph Thibert, M. et Mme Florent Thibert de St-Judes, M. et Mme Antonio Laberge, Mlle Olivette Picard, M. Marc Gervais, de Châteauguay de passage à Ste-Philomène à l'occasion du mariage de M. et Mme Albert Picard.

M. et Mme Joseph Armand Prud'homme et leurs enfants, Thérèse, Claude, Ghislaine et Réjeanne à St-Lin dimanche.

M. Dubé et son fils Jean-Paul de Montréal, chez M. Emile Thibert, lundi.

M. et Mme Jacques Vallée, Mme Emile Thibert, René Thibert à Valleyfield dimanche.

Mlle Yvette Lortie de St-Lin l'invitée de sa cousine, Mlle Thérèse Prud'homme.

Devant le recorder ils ont été trouvés coupable et condamnés à une amende et aux frais de cour. Inutile d'ajouter qu'une sermonne en règle accompagnait la sentence.

Un du groupe eut plus de difficultés à sortir du pétrin; il faudrait dire qu'il s'y est enfoncé plus profondément à cause d'une fredaine qui lui valut quelque temps de prison.

Son acte, trop répréhensible pour être raconté, n'a pas trouvé grâce devant le recorder.

## La journée de "LA LIVRE"

Au profit de l'Hospice Saint-Vincent de Paul, mardi, 5 octobre prochain

Le mardi, 5 octobre prochain, — et en cas de pluie, le lendemain — les Dames de Charité recueilleront votre aumône de "La Livre" en faveur de l'Hospice Saint-Vincent de Paul.

Témoignons encore de notre sympathie à l'égard de l'Orphelin et du Pauvre, en faisant de la journée de "La Livre" une journée de charité; c'est-à-dire donnons pour l'amour de Dieu, se souvenant de cette belle parole: "Qui donne aux pauvres, prête à Dieu."

La Présidente des Dames de Charité.

## On prépare une belle campagne de publicité à Valleyfield pour le 5<sup>e</sup> emprunt de la V.

Réunion du comité de publicité du 5<sup>e</sup> emprunt de la Victoire à Valleyfield lundi dernier — Des démarches auprès des autorités municipales —

Tous les membres du comité de publicité assistaient à une assemblée qui eut lieu au local du comité des Finances de Guerre, rue du Marché, à Valleyfield, pour élaborer les grandes lignes qu'il faudra suivre dans notre ville au cours du prochain emprunt de la Victoire. Comme on le sait la campagne du 5<sup>e</sup> emprunt commencera le 18 octobre prochain pour se terminer trois semaines plus tard.

M. J. Gérard Bélanger, organisateur unitaire pour Valleyfield, déclara que le Major R. Dupuis, commandant intérimaire du Fort Salisbury, avait promis l'entière coopération des soldats du C.A.(B.)T.C. 47 pour la durée de l'emprunt.

Après discussions sur la question des décorations, le comité de publicité décida de rencontrer mercredi soir, (hier soir), Son Honneur le Maire Louis VI Major ainsi que MM. les échevins.

### Représentations

En ce qui concerne la présentation d'un spectacle dans un endroit local, le comité a plusieurs suggestions à faire suite cette semaine et les résultats sont déjà très prometteurs. Il est fort probable que la population de notre ville ait l'occasion de voir

des comédiens de réputation internationale au milieu d'eux à un jour fixé pendant la campagne du 5<sup>e</sup> emprunt. Puisque les détails ne sont pas tout à fait à point sur ce sujet nous n'ajouterons pas d'autres commentaires pour le moment, quitte d'y revenir dans notre prochaine édition.

### Les décorations

Le comité de publicité demande aux hommes d'affaires de commencer les préparatifs de décorations pour le 5<sup>e</sup> emprunt. Les magasins de notre ville, il n'y a pas de doute, seront bien décorés au cours de cette prochaine campagne nationale. On demande aussi aux propriétaires et locataires de décorer leurs résidences du 18 octobre au 6 novembre.

Dr Armand Clairmont a été unanimement choisi pour faire le reportage des activités locales dans les journaux montréalais. Dr Clairmont n'est pas un nouveau venu dans ce domaine et n'y a aucun doute qu'il fera un succès de cette entreprise.

Le comité de publicité se réunira de nouveau ces jours-ci pour faire suite aux démarches commencées lundi dernier.

## Hommes et Jeunes Gens

Voici une bonne nouvelle pour vous

Nous avons en magasin le plus gros choix de paletots d'hiver et d'habits tout faits comme peut-être nulle part ailleurs dans Valleyfield. Ceci est un fait et non pas une attrappe pour vous faire rendre au magasin. Prenez la parole de notre maison, c'est votre plus belle garantie de satisfaction.

- HABITS SUR MESURE
- CHAPEAUX
- SOULIERS
- SOUS-VETEMENTS
- HABITS TOUT FAITS (Bleu-bleu-marine en quantité)
- CHEMISES
- CRAVATES

Aussi: Gros stock d'habits pour enfants.

N.B. — Un léger acompte vous garanti la livraison au prix du comptant.

**P.-E. CADIEUX**

45, St-Laurent Tél. 252  
VALLEYFIELD, P.Q.



**Mesdames:**

**ne prenez pas de chances!**

POUR vos FOURRURES achetez de N.-A. OSTIGUY, votre fabricant, car il vous dira vraiment ce que vous achetez.

- EN EFFET, tous ses manteaux sont fabriqués ici à VALLEYFIELD et faits de peaux choisies, achetées à l'état brut... c'est dire que N.-A. OSTIGUY connaît la qualité dans chaque manteau.

- N'OUBLIEZ pas que N.-A. OSTIGUY donne satisfaction à tous ses clients depuis 54 ANS. Ce qui est votre meilleure garantie.

Nous avons en main une quantité de FOURRURES — exemptes de la taxe de luxe.

### Hâtez-vous

d'acheter tandis que le choix est complet.

- CHATS-SAUVAGES
- ALASKA
- RATS-MUSQUES
- SEAL FRANCAIS et
- SEAL D'HUDSON
- MOUTONS DE PERSE
- ETC., ETC.

—Nos manteaux sont les plus chics.

—Prix défilant toute compétition.

**N. A. OSTIGUY**

215, rue Victoria Tél. 71  
VALLEYFIELD



**S. H. Le maire Major...**

(Suite de la page 4)

et la salubrité publique, domaine dans lequel notre Unité Sanitaire du comté accomplit chaque jour un travail de plus en plus fructueux. Les municipalités sont encore appelées à légiférer sur les questions de décentes et des bonnes moeurs, d'urbanisme, des marchés publics, des abattoirs, sur la réglementation de la plupart des commerces et industries, sur la définition des nuisances et les moyens de les combattre ou de les empêcher. Un conseil municipal enfin doit voir à octroyer certaines organisations comme les hôpitaux, les fanfares et nombre d'autres qui se rattachent ou se relient, de près ou de loin, au problème social d'une cité ou d'une ville.

Comme vous pouvez le constater, Mesdames et Messieurs, un conseil municipal est intimement lié à l'oeuvre sociale d'une ville: nous ne pouvons, de nous-mêmes, aborder toutes ces questions et les étudier sous tous leurs angles afin d'en tirer les meilleurs conséquences possibles. Nous sommes pratiquement entraînés par la force des événements à en prendre connaissance:

**Pour les cultivateurs qui ont besoin des tonneaux d'acier au pays**

Les cultivateurs qui ont réellement besoin de tonneaux en acier pour des usages essentiels auront la permission de les garder, d'après un règlement récent de la Commission des prix et du commerce. Ces tonneaux doivent être utilisés pour un travail essentiel au programme de la production de la ferme, autrement ils seront renvoyés soit au marchand, soit à leur propriétaire régulier, lorsque le contenu en aura été retiré.

**Félicitations aux comités de rationnement**

De la part de M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix et du Commerce

Une lettre de remerciements et d'appréciation pour le travail accompli a été adressée à chacun des chefs des 600 comités locaux de rationnement du Canada par M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce. M. Gordon félicite en même temps le personnel bénévole des comités pour la manière efficace avec laquelle la distribution du carnet de rationnement numéro 3 a été faite récemment. M. Joseph Primeau est le secrétaire du comité de rationnement pour Valleyfield et la région.

La confiance du public dans les comités locaux de rationnement et leurs personnels bénévoles avait d'ailleurs été solidement établie lors de la distribution du carnet de coupons numéro 2, déclare M. Gordon.

"Cette confiance était bien placée", continue M. Gordon. "En quatre jours nos 600 comités locaux de rationnement ont distribué plus de 11,000,000 de carnets de coupons numéro 3 dans tout le pays. Ce fut un travail magnifique d'organisation et je vous en félicite. Je sais combien de reconnaissance nous devons tous aux travailleurs bénévoles qui vous ont aidés dans cette tâche. Leurs services ont été donnés avec entrain comme un devoir national. Je vous félicite donc, ainsi que tous les membres de votre comité et vos volontaires et je tiens à vous remercier de la part de la Commission pour avoir bien voulu entreprendre une tâche aussi colossale et l'avoir accomplie avec un si splendide succès."

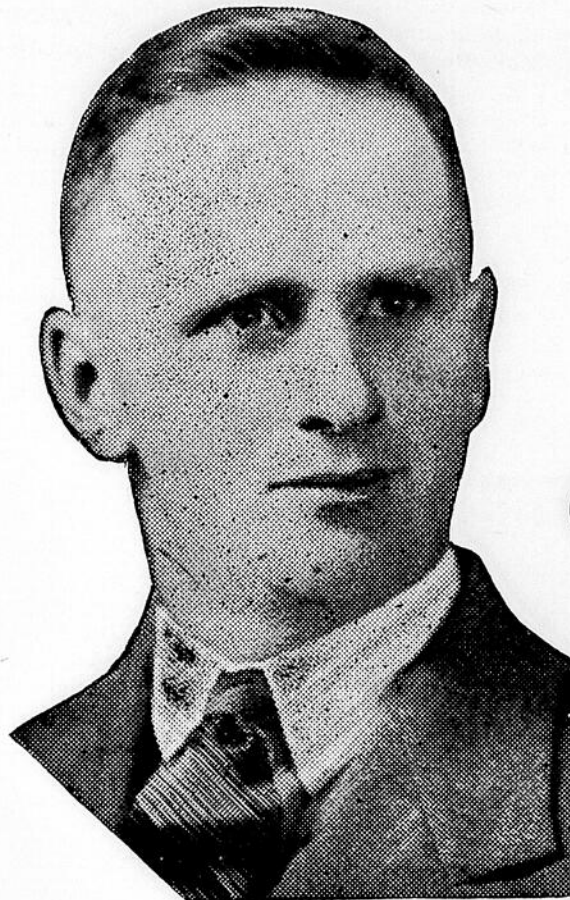
telle n'est pas cependant, Mesdames et Messieurs, l'attitude et le programme des Semaines Sociales: les messieurs qui sont ici ce soir, parmi lesquels on compte plusieurs personnalités religieuses et civiles se consacrent à l'étude des problèmes sociaux, consacrent plusieurs semaines de leur temps, et quel-

ques-uns même tout leur temps, à l'étude de ces problèmes, et vous feront part, et nous feront part du résultat de leurs travaux sous forme de conférences, et de résolutions: et ce travail profitera à qui, Mesdames et Messieurs: non pas à l'auteur de la conférence, ou du moins très indirectement, mais à

la société elle-même, à vous, à moi et à tous nos citoyens. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'admirer l'oeuvre de ces Messieurs, et les encourager.

Mesdames et Messieurs, il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Salaberry-de-Valleyfield à tous les distingués personnages qui nous font

l'honneur d'être présents ici ce soir. Je vous souhaite tout le succès possible pour vos délibérations et vos séances d'études, qu'elles soient fructueuses à tous points de vue, qu'elles portent des fruits nombreux et bienfaisants pour toute notre population, et pour tous les Canadiens.



**LUCIEN MEUNIER**

St-Charles-sur-Richelieu,

Propriétaire de la ferme "Richelieu," éleveur de bétail Ayrshire et de chevaux Belges, gagnant d'une Médaille d'Or au concours du Mérite Agricole 1941.



**L'AVIS D'UN CULTIVATEUR**



"Comme bien d'autres cultivateurs, j'ai acheté des Obligations de la Victoire. Puisqu'on me fait l'honneur de me demander pourquoi j'ai

confiance dans ce genre de placement, je répondrai par une question: Peut-on en faire de meilleur à l'heure actuelle? Ça n'en n'a pas l'air. J'ai prêté par intérêt personnel autant que par patriotisme.

Depuis le début de la guerre, et surtout depuis deux ans, la culture nous donne bien plus de tracas qu'avant; c'est sûr. Mais, d'un autre côté, les prix de certains produits ont monté, peut-être pas autant qu'on le croit dans les villes, mais les chiffres sont là: il y a des lignes qui payent mieux.

Ça n'est pas tout. Nos parents nous disent qu'il

ne faut pas faire comme pendant l'autre guerre et croire que les prix seront toujours bons et envoyer fort, comme on dit. Au contraire, je pense moi, qu'au retour de la paix ou, en tout cas, quelques années après, nous autres les cultivateurs, on n'en mènera pas large. C'est le temps d'en rentrer avant qu'il mouille. Ces obligations offrent la meilleure des garanties. Si elles n'étaient pas bonnes, qu'est-ce qui serait bon?

Quand on peut faire d'un coup un bon placement et un acte de patriotisme, c'est tant mieux! On nous dit qu'avec cet argent on paye des salaires à des gens de chez nous et qu'on achète chez nous toutes sortes de matières premières, tant mieux encore! Et comme tout ça finira bien un jour par nous donner la victoire, pour la troisième fois, tant mieux!"

Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

**OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

# Valleyfield ferait partie de la ligue de hockey Montréal

Si les clubs Sherbrooke, Windsor Mills et Valleyfield sont admis, ils joueront leurs parties en fin de semaine — Un circuit populaire qui saurait attirer des milliers de spectateurs régulièrement

**UNE AUTRE ASSEMBLEE PROCHAINE-MENT**

Aux dernières nouvelles dans le domaine du hockey il est rumeur que Valleyfield posséderait une équipe l'hiver prochain qui ferait partie de la ligue Montréal intermédiaire.

A une assemblée spéciale tenue samedi après midi à l'hôtel Queen's, Bob Lebel, président de la ligue Montréal intermédiaire, a exprimé l'espoir d'agrandir les cadres de son circuit pour la prochaine saison.

On sait que Bob Lebel a écrit récemment une lettre à Lucien Leduc, gérant de club local depuis quelques saisons, pour l'inviter à participer à son circuit.

Si les clubs Sherbrooke, Windsor Mills et Valleyfield sont admis dans la ligue, ils joueront leurs parties locales en fin de semaine afin que les joueurs, qui travaillent dans des usines de guerre, ne perdent pas de temps. Il y aurait des parties le samedi à Sherbrooke et le dimanche

à Windsor Mills ou vice-versa.

Quant à Valleyfield, les difficultés étant un peu moins difficiles à surmonter pour la question de la cédule, aucune autre mention spéciale n'a été apportée.

La ligue tiendra une autre assemblée demain soir et on procédera à l'élection des officiers.

Les club Cherrier, Silbert Silver Bullet et Lachine poursuivraient leurs activités. On ignore ce que feront les clubs Sourds Muets et Montréal Locomotives.

Cette nouvelle réjouit les amateurs de hockey de Valleyfield. L'entrée du Valleyfield dans une ligue organisée satisfèrait les goûts du public dont les espoirs semblaient jusqu'ici plutôt bas. Plusieurs problèmes se posent encore autour de la question du hockey à Valleyfield. Espérons qu'ils seront résolus bientôt.

# Ste-Martine

Les familles Adélarde Leduc et Joseph Vachon de St-Stanislas ainsi que M. et Mme Donat Maher de St-Timothée et Mme Wilfrid St-Michel et Mme Horace Picard de Valleyfield et un groupe d'amis en visite, dimanche dernier, chez M. et Mme Albert Vachon.

M. Joseph Venus a passé quelques jours chez son frère, M. Georges Venus, à Lachute, Qué.

M. et Mme Herman Lemieux de Montréal et leur fillette Anita, de passage en fin de semaine chez Mme A. Lemieux.

Mlle Rita Jeanneau en fin de semaine à St-Jérôme chez sa soeur, Mlle Mariette Jeanneau, garde-malade.

M. Joseph Lemieux de Montréal, en fin de semaine chez sa mère.

Mlle Rita Huot de St-Chrysostôme actuellement en vacances chez son amie, Mlle Thérèse Lécuyer.

# Valleyfield

**BONNE FETE**

Meilleurs vœux de bonne fête à Mlle Madeleine Leboeuf qui a célébré son anniversaire de naissance le 29 septembre, de la part de son amie, Mlle Marie-Marthe Gendron.

# Un enfant vaut en moyenne \$9,000.00

**Souscrivons généreusement à la campagne de 10 sous**

La valeur d'une vie d'enfant était estimée ces jours-ci par un expert en démographie à \$9,000.00, par conséquent, lorsqu'un enfant de nos crèches perd la vie à cause de la carence de soins, c'est une somme qu'il soustrait au gouvernement en richesse humaine; or 14,240 enfants sont morts dans les crèches depuis vingt ans.

Un organisme, né tout récemment, a réalisé une économie gigantesque en vies humaines en veillant, dans la mesure du possible, à la substance des petits abandonnés de la province. Cet organisme, la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance éprouve des besoins pécuniaires pour continuer à soutenir son fardeau; c'est à cette fin, avons-nous appris du Comité de publicité de la Campagne du "10 sous", qu'est organisée dans la province de Québec, une semaine de charité comme il en existe aux Etats-Unis sous le patronage du président Roosevelt au profit des victimes de la paralysie infantile. On recueillera un million de dix sous, dans sept diocèses.

La Société d'Adoption sauve non seulement les vies des enfants illégitimes, mais assure leur adoption dans plusieurs cas. En 1925, alors que la Société n'était pas encore fondée, on ne comptait que 25 adoptions à Montréal mais depuis quelques années, par l'entremise de la Société, les adoptions se chiffrent à plusieurs centaines. En 1942, 1,271 petits êtres ont trouvé une maman et un papa adoptifs et un foyer pour les accueillir.

d'une rapidité qui surprendra les amateurs. La nouvelle de cette acquisition pour M. Marchand, épicièr-boucher de Beauharnois, fait fureur dans le monde sportif de la région. Qu'en sera-t-il donc lorsque les amateurs verront cette bête à l'oeuvre sur les pistes locales?

Les propriétaires de chevaux de Beauharnois et de Valleyfield ont bien hâte de se mesurer avec ce nouveau compétiteur.

# MM. Bernard Vinet et A. Marleau gagnent le tournoi des Chevaliers

Au tournoi de doubles masculins et féminins des Chevaliers de Colomb — Un tournoi bien réussi malgré la température froide — Mlles Rousseau et Perron remporte les honneurs des équipes féminines

MM. Bernard Vinet et A. Marleau se sont assurés le championnat des doubles masculins au tournoi des Chevaliers dimanche dernier.

B. Vinet et A. Marleau se sont rencontrés dans la finale du tournoi avec Raymond Leduc et Jack Egan, pour triompher de ces derniers deux sets consécutifs, 6-3, 6-3.

Chez les dames, Mlles Marthe Rousseau et Lucile Perron ont remporté les honneurs dans la finale contre Mlles C. Leduc et M. Filiatrault, 6-4, 6-4.

Un goûter fut servi aux participants du tournoi et une soirée amicale termina la journée.

**Résultats par rondes:**

**Doubles dames**

1ère ronde: M. Rousseau et L. Perron triomphent de M. St-Michel et M. Poirier, 0-6, 6-1, 6-4.

Lucile Leduc et Lucienne Lauzon triomphent de Mme J. De-

gré et M. Brassard, 6-4, 4-6, 6-3.

Deuxième ronde: Carmella Leduc et Marguerite Filiatrault triomphent de Lucile Leduc et Lucienne Lauzon, 6-4, 6-4.

Finale: L. Perron et M. Rousseau triomphent de C. Leduc et M. Filiatrault, 6-4, 4-6, 6-3.

**Doubles messieurs:**

1ère ronde: Raymond Leduc et Jack Egan triomphent de Louis Rousseau et Gérald Boyer, 6-4, 5-5.

A Brault et M. Leduc triomphent de J. Tranchemontagne et L. Monette, 4-6, 6-4, 6-3.

B. Vinet et A. Marleau triomphent de B. Cadieux et R. Jodoin, 6-2, 5-6, 6-8.

2ème ronde: Raymond Leduc et J. Egan triomphent de A. Brault et M. Leduc, 6-5, 4-6, 6-5.

Finale: Bernard Vinet et A. Marleau triomphent de R. Leduc et J. Egan, 6-3, 6-3.

# Rémus fait sensation sur la piste de Valleyfield

Remus a continué sa série de victoires dimanche dernier à Valleyfield en remportant facilement les honneurs du Free-For-All.

Les nombreux amateurs de courses, présents au programme de dimanche, ont vu leur jument favorite Miss Irène Scott se faire devancer par le coureur original et rapide Remus.

Celui-ci a pris les trois épreuves. Miss Irène Scott termina en deuxième place dans les deux premières épreuves, mais ce fut Grattan Henley qui termina dernière Remus à la troisième.

Calumet Frisco a remporté les honneurs de sa classe 2.24, et Sir Henley a décroché la victoire dans la classe 2.20. Miss Grattan Henley finit aussi en première place dans la deuxième épreuve du 2.24.

Félix Saint Vincent agissait comme juge au départ.

**RESULTAT DES COURSES**  
Classe de 2.24 — \$250.00

Calumet Frisco	1	2	1
Miss Grattan Henley	5	1	2
Protoina	2	3	3
Donna Lee	4	4	4
Bennett Jr.	3	5	5
Tony S.-Charles	6	7	6
Betty Hugo	7	6	r

Temps: 2.16¼, 2.18, 2.17.

Classe 2.20 — \$250.00

Sir Henley	1	1	1
Bobby Burns	2	2	3
Gentry Grattan	3	3	2
Peggy Patch	4	4	4
Alice Axworthy	5	5	5

Temps: 2.16¼, 2.17, 2.17.

Free-For-All — \$300.00

Remus	1	1	1
Miss Irène Scott	2	2	3
Grattan Henley	3	3	2
Gilbert Grattan	4	4	4
O'Williams	5	5	5

Temps: 2.10¼, 2.11¼, 2.11½.

# Ali Aliba refuse d'entrer dans l'arène pour rencontrer Délisle

Le bouillant lutteur se plaint qu'on l'ovationne trop "à coups de bouteilles" — Un record de disqualification

Bob Lortie et Monte Ladue ont établi un véritable record dimanche soir, alors que par deux fois ils ont été disqualifiés, au cours d'une rencontre à équipe, de deux dans trois à finir, contre Jack Riley et Jos. Develteau.

On peut s'imaginer la manière dont les choses marchaient après un tel résultat et les amateurs de durs coups en ont eu pour leur argent. Par contre, ceux qui cherchent de la belle lutte classique ont été quelque peu déçus.

La foule criait à tue-tête devant les menées de Lortie et Ladue et disions en passant que les disqualifications étaient bien méritées.

En semi-finale, Tiger Delisle dut faire face à Mike Demetree qui remplaçait Ali Aliba. Ce dernier refusa de monter dans l'arène à cause de la trop chaleureuse réception que les "fans" lui ont réservée la semaine précédente. Ali se plaint qu'on lui lance trop de bouteilles et d'invectives. Délisle dut demander grâce devant Demetree qui malgré qu'il fut à son second combat dans la même soirée, lui riva son clou au grand contentement de la foule.

Mike Demetree, dans un combat spécial donna contre Clement Durocher une belle démonstration de force et d'adresse et décrocha la victoire au bout de 12 minutes par une prise des plus extraordinaires. A l'aide d'une simple prise du poignet il réussit à forcer son adversaire de

demandeur grâce et l'arbitre s'empressa de déclarer Demetree vainqueur de cette belle rencontre.

Paul Larivière et Paul Gaudette firent les frais de la préliminaire. Gaudette réussit à coller les épaules de son adversaire au bout de 15 minutes et quand on releva Larivière il était à moitié étouffé. Les deux Paul y allèrent de taloches à tour de rôle, et Gaudette ne sembla pas plus populaire comme lutteur que comme arbitre. Mike Demetree agissait comme arbitre à cette occasion.

# Nouveau cheval trotteur dans notre région

**Esél Bie, propriété de M. Jean Marchand, de Beauharnois**

M. Jean Marchand, un sportman bien connu de Beauharnois, vient de faire l'acquisition d'une magnifique jument trotteuse Esél Bie, qui prendrait part aux prochaines courses de l'automne dans la région.

Cette jument vient des meilleures firmes des Etats-Unis et s'annonce



**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES **PILULES MORO**

466 R. COMTE, MONTRÉAL

# PROGRAMME de LUTTE

Organisé par le promoteur Paul Larivière

L'Aréna de Valleyfield  
**DIMANCHE, LE 3 OCTOBRE 1943**  
à 8.30 heures p.m.

**Finale**

**ALI ALIBA vs FRANK VALOIS**

**Semi-Finale**

**CLEM. DUROCHER vs JAN GOTCH**

**Spécial**

**YOUNG SONNENBERG vs TIGER DELISLE**

**20 minutes**

**PAUL LARIVIERE vs AL TUCKER**

ADMISSION: Générale, 40c Réservé, 60c

Enfants et soldats, 25c.

(Toutes taxes comprises)

Pour toute information s'adresser à—

**M. P. Larivière** Téléphone 1261-W  
210, Grande-Ile., Nouveau Salaberry

# Ouverture de la ligue de quilles de la cité, ce soir, au "Salaberry Bowling"

Sous la présidence de son honneur le maire Louis VI Major — Huit clubs en présence — De nombreux et excellents joueurs en compétition

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle de quilles Salaberry l'ouverture de la ligue de quilles de la cité de Valleyfield.

La ligue de la cité, ligue de petites quilles, a été reconnue depuis longtemps pour posséder les meilleurs joueurs de la ville et pour servir d'école (pour ainsi dire) aux meilleurs adeptes du jeu de quilles.

Cette année la ligue comprendra huit équipes qui se feront une lutte sans merci en vue de remporter le trophée offert par la ville de Valleyfield et transférable à chaque année au club victorieux.

Voici les noms des huit équipes qui se feront face ce soir:

**Mess des Sergents, C.A.B.T.C. 47:** Gérard Côté, gérant; J. P. Leduc, H. Turcotte, M. Vachon, B. Finlayson, G. Benoit, M. Champagne.

**Valleyfield bowling:** Ernest Gendron, gérant; Réne Leblanc, Robert Jodoin, Roger Bourassa, Lucien Daoust, Vernal Grace, Fernand Lacombe, Paul Emile Lacroix.

**Douanes et accise:** Lorenzo Chart-

rand, gérant; Jean-Marie Théorêt, Médéric Perron, René Archambault, Georges Dalmé, Paul Emile Leduc, Léandre Ladouceur.

**Salaberry bowling:** Gaspard Leduc, gérant; Gérard Tessier, Emile Lécuyer, Joseph Blanchette, Omer Leduc, Albert Dubien, Yon Rho.

**Merceries Paul E. Bourdon:** Paul E. Bourdon, gérant; Paul Proulx, Lionel Loiselle, R. D. Rufiange, Rosario Beaupré, Elzéar Galarneau.

**Adrien Cholette, épicière licencié:** Adrien Cholette, gérant; Albert Brazeau, Georges Potvin, Ovelus Loiselle, Gerry Piché, Percy Reynolds, Ernest Derepentigny, Adrien Asselin.

**Chevaliers de Colomb:** Louis Rousseau, Raymond Pagé, Lucien Monette, Gérard Corbeil, Armand Bériault, Paul Payant, Tony Braut.

**Club Touriste Inc.:** Clément Desgagné, Jean Marie Tanguay, Honoré Quenneville, Gérard Brunet, Eddy Montpetit, Romuald Théorêt, gérant.

## Les Aviateurs disposent du Lachine

Les hommes de Frankie Eddolls triomphent par 10-4 et gagnent la série en trois parties consécutives — Nelson se signale

Les joueurs du Lachine-Ville Saint-Pierre ont livré une belle lutte aux aviateurs mais ont dû laisser aux mains de ceux-ci le championnat après avoir été défaits dimanche soir dans la troisième et dernière partie de la série finale.

Les Aviateurs ont gagné trois joutes consécutives. Dimanche dernier, à l'aréna de Lachine, ils triomphaient par le score de 10 à 4.

Russ Wheaton a joué une partie spectaculaire dans les buts du C.A.R.C. Bill Nelson a été le meilleur des Aviateurs avec trois buts et un assist. Phillips et Egan, deux joueurs du club de l'armée de Valleyfield, qui s'allignaient avec les Aviateurs dans la série finale, comptèrent chacun deux fois.

**C.A.R.C. — Buts, Wheaton;** défenses, Egan, Langevin; rover, G. Bourdon; centre, Phillips; attaques, Anderson, Bourgon. Subs.: Scott, Dunsmore, Nelson, Woods, Belger, Gilligan.

**LACHINE — Buts, Gamache;** défenses, Brocklehurst, Couture; rover, Hamel; centre, Payette; attaques, Curran, Valois. Subs.: J. Greene, Storey, Blanchard, Angle, Trottier.

Arbitres: Ken Mullins, et Nick Carter.

### Première période

1—Lachine: Carran (Hamel) ..... 2.50  
2—Lachine: Storey (Payette) ..... 8.20  
Punitions: Dunsmore (ma- jeure), Egan, Brocklehurst, Angle.

### Deuxième période

3—C.A.R.C.: Scott ..... 1.52  
4—C.A.R.C.: Nelson

## Neuf boîtes de vêtements pour les Russes

Dans la ville de Valleyfield seulement

Valleyfield a su encore une fois montrer son esprit de charité humanitaire en ramassant neuf boîtes de vêtements pour les pauvres Russes.

Ces vêtements ont été donnés par la population de Valleyfield, et sont un témoignage bien appréciable de la générosité des citoyens.

Va sans dire que les misères de la Russie ne seront pas du coup disparues. Le peuple russe subit, depuis les débuts de la guerre actuelle un sort des plus rigoureux. Une campagne de secours pécuniaires a déjà été lancée dans cette ville et a remporté un grand succès.

La dernière campagne, dont les secours en nature (vêtements) étaient le principal but, a également très bien réussi, puisqu'on est parvenu à recueillir neuf boîtes de vêtements. Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont contribué à la collection de ces vêtements.

(Langevin) ..... 5.23  
5—C.A.R.C.: Nelson (Wheaton) ..... 10.05  
Punitions: Bourgon, Couture, Wheaton, Couture.

### Troisième période

6—C.A.R.C.: Gilligan (Woods, Scott) ..... 2.07  
7—C.A.R.C.: Egan (Gilligan) ..... 4.02  
Punition: Phillips.

### Quatrième période

8—C.A.R.C.: Egan ..... 5.52  
9—C.A.R.C.: Phillips ..... 11.00  
10—C.A.R.C.: Nelson ..... 11.08  
11—C.A.R.C.: Phillips (Anderson) ..... 12.40  
12—Lachine: Angle (Blanchard) ..... 12.50  
13—C.A.R.C.: Woods (Nelson, Wheaton) ..... 13.23  
14—Lachine: Blanchard .. 14.18  
Punition: Storey.

## ICI ET LA....

dans les sports

Le gérant Lucien Leduc qui a conduit le club de hockey D.I.L.-Valleyfield à de brillantes victoires l'an dernier piloterait encore le club cette année... s'il y en a un.

On remarquait des spectateurs inusités à la partie de balle molle entre l'Hôtel Mallette et les militaires du Fort Salaberry dimanche dernier.

On s'attend à un match de courses entre Miss Irene Scott, propriété de M. Adrien Cholette de Valleyfield, et Grattan Henley, propriété de M. Eugène Leboeuf de Beauharnois. Ce match aurait lieu prochainement sur une des pistes locales, à Beauharnois ou à Valleyfield.

Les quilles commencent à faire fureur. Les ligues sont organisées. Hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles vont rivaliser d'adresse pour compter les plus hauts simples ou les plus hauts triples aux diverses salles de quilles. Dans la ligue de la cité, les huit clubs s'attendent tous à remporter le championnat à la fin de la saison. Le "Salaberry Bowling" aura fort à faire conserver le trophée gagné l'an dernier.

## Mallette remporte le match défi

Contre le camp militaire de Valleyfield — Hôtel Mallette bat le Fort Salaberry par 19 à 17 dimanche dernier

Le club Hôtel Mallette piloté par Lucien Leduc, a de nouveau prouvé sa supériorité désormais incontestée dans le domaine de la balle molle, en remportant une victoire décisive sur le camp militaire de Valleyfield dimanche dernier par le score de 19 à 17.

L'Hôtel Mallette, qui avait gagné le championnat de la ligue en trois joutes consécutives contre les Moose dans la série finale, avait accepté le défi des militaires pour une joute enjeu où le championnat serait mis en cause.

Les joueurs du Mallette, avec Omer Bourdeau au monticule, ont eu raison facilement des militaires. Ils prirent une avance très forte au début de la partie, et la conservèrent jusqu'à la fin.

Un peu de négligence à la dernière manche de la joute faillit cependant leur coûter quelques émois, alors que les militaires comptèrent sept points dans la dernière moitié de la neuvième manche pour monter de 10 à 17 points. Mais la victoire était assurée.

Larry Lépine, gérant des militaires, s'était avoué battu avant la fin de la joute.

On ne croit pas devoir pousser plus loin ce match défi des militaires avec l'Hôtel Mallette vu l'avancement de la saison. Le club de Maurice Mallette et de Lucien Leduc fêtera probablement le 20 oct. les honneurs qu'il a remportés. Vainqueurs et vaincus seront invités à cette fête où une magnifique coupe sera présentée au club vainqueur.

## St-Timothée

A M. et Mme René Vachon, née Claire Leboeuf, un fils baptisé le 19 septembre par M. l'abbé Louis-de-Gonzague Leboeuf, sous les noms de Joseph, Hormidas, Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Hormidas Vachon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Alice Vachon, tante de l'enfant.

## Les complets à deux pantalons et à rebords seront remis en vente

La Commission des prix abroge les règlements qui interdisaient la confection de tels complets — Toutes les autres fantaisies restent interdites.

Les complets à deux pantalons et les pantalons à rebords vont bientôt réparaître aux étalages. La Commission des prix annonçait que dès lundi les règlements qui prohibaient la vente des complets à deux pantalons et la confection des pantalons à rebords ont été abrogés.

Cette mesure est un premier résultat des critiques formulées en fin de semaine, au caucus des députés libéraux contre des décrets devenus inutiles.

Ces deux restrictions, a exposé un porte-parole de la commission, étaient des mesures extrêmes d'un programme mis en vigueur à un

moment où la rareté de la laine posait un problème critique. La situation était telle à cette époque qu'on ne devait négliger aucun moyen d'économiser l'étoffe, car il semblait alors que l'offensive japonaise allait nous priver de toute la production de laine d'Australie. Les besoins des forces armées étaient également à leur maximum et la production canadienne était beaucoup plus faible qu'aujourd'hui.

L'évolution favorable de la guerre du Pacifique semble nous assurer des approvisionnements suffisants d'Australie et les besoins des forces armées deviennent moins considéra-

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTÉ



## LES FERMIERS CANADIENS Épargnent PAR LA POSTE



D'épargne volontaire et méthodique de la part de chaque citoyen fait partie pour la nation du prix de la VICTOIRE.

Le patriotisme à l'heure présente exige non seulement qu'on économise l'argent, mais encore bien d'autres choses, comme l'essence et les pneus, par exemple. L'usage de l'automobile doit se limiter aux tâches nécessaires— nécessaires à l'effort de guerre. Beaucoup de fermiers canadiens considèrent qu'il n'est pas nécessaire de se rendre à la ville en auto pour leurs affaires de banque. Ils ne font que le trajet de leur propre boîte à lettres, aller et retour.

Avez-vous déjà essayé la poste pour vos opérations de banque? Cela est si facile et si commode. Demandez notre dépliant: *La Banque par la Poste.*

## BANQUE DE MONTREAL

"banque qui accueille bien les petits déposants"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 125 années de fructueuses opérations

Succursale de Valleyfield: J. G. FORTIER, Gérant

Succursale de Huntingdon: W. K. POPE, Gérant

LA  
Gazette de Valleyfield  
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75  
Publiée le jeudi  
Le Courrier  
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75  
Publiée le lundi  
Pour les deux journaux  
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
JOSEPHAT LEGAULT,  
Gérant de la circulation

# Le Courrier

Pour votre  
ÉPICERIE ET BIÈRE  
BOIS ET CHARBON  
BIJOUTERIE  
J. E. CHARLEBOIS  
82 Ellice - Tél. 46

LISEZ  
LE COURRIER  
Journal hebdomadaire entiè-  
rement dévoué aux intérêts de  
la ville de Beauharnois et sa  
région.  
Paraissant le lundi de  
chaque semaine

POUR ÊTRE  
BIEN VÊTU  
Habillez-vous chez  
GEORGES CARDINAL  
83 St-Laurent - Tél. 184

de

# Beauharnois

Page 12

Jeudi, le 30 septembre, 1943

## Lachine triomphe du Beauharnois

Le Lachine s'assure le championnat de la ligue Starr senior — Beauharnois est défait en deux parties consécutives — Fin des activités du Beauharnois dans le domaine du baseball

Le Beauharnois s'est vu infliger la défaite à deux reprises dans la série finale pour le championnat de la ligue Starr senior.

Après avoir été victime de la malchance durant toute la saison régulière, le Beauharnois s'était ressaisi dans les éliminatoires pour triompher dans une double série contre St-Clément et Facteurs. Mais il a été impuissant devant les champions de l'an dernier qui se sont assurés cette année un nouveau championnat.

Le Lachine a joué en champion, tandis que Beauharnois semblait impuissant. En deux parties consécutives, Beauharnois a connu la défaite par les scores de 6 à 1 et 19 à 1.

Dimanche dernier, les joueurs du Lachine ont cogné 26 coups sûrs sur les balles de Laviolette, Gignac et Lecompte, tandis que les coéquipiers du Beauharnois parvenaient à frapper la balle seulement 8 fois en lieu sûr pour compter un seul point à la septième manche [lucky seven] qui leur évita un blanchissage.

Les équipiers du Lachine rencontreront maintenant le Farnham, qui

La production de poussins dans les couvoirs commerciaux canadiens pendant la saison de 1943 a dépassé toutes les précédentes.

Les ripes de planeur, les feuilles sèches, la paille hachée ou les autres matériaux de ce genre que l'on met autour des ruches dans les caisses ou "silos" où ces ruches sont hivernées doivent être tout à fait secs. S'ils étaient le moins humides, ils n'auraient aucune valeur calorifique ou isolante.

a disposé du Kik dans la finale de la section intermédiaire. Les deux clubs seront aux prises dimanche prochain à Lachine.

Malgré la défaite, le club Beauharnois mérite la sympathie des amateurs de baseball en cette fin de saison. Le club régional a fourni au cours de l'année de magnifiques exhibitions de baseball. Malchanceux dans la saison, il s'est montré combattif et puissant dans les éliminatoires. Beauharnois a connu une belle saison de baseball.

Il est à souhaiter que l'an prochain verra la réorganisation d'une autre équipe, capable d'intéresser un grand nombre d'amateurs et de remporter des triomphes comme ceux remportés dans les éliminatoires cette année.

Résultat de la partie de dimanche: Lachine ..... 161 361 010—19 26 1 Beauharnois . 000 000 100—1 8 3

Desrochers et Larivière; Laviolette, Gignac, Lecompte et Roy, Frappier.

## 3 directeurs exécutifs de la Fédération

Ce sont MM. G. Boudrias, W. Attridge et J.-J. Martel, de La Sarre

"MM. Roger Martel et W. J. Sheridan, vice-présidents de la Chambre de Commerce Junior du Canada, nous annoncent qu'ils ont présidé, lors du Congrès de la Fédération des Chambres de commerce

## Les Nouvelles Sociales

### Représentation syndicale à Beauharnois

Plus de 15,000 ouvriers bénéficient des contrats obtenus, déclare le syndicat

Le Syndicat des employés de l'aluminium de Beauharnois distribuait ces jours derniers aux employés une circulaire dans laquelle il leur demandait de voter pour le syndicat lors du vote de représentation syndicale qui s'est tenu, mardi, à Beauharnois, sous la surveillance du ministère fédéral du Travail. Il s'agissait pour les ouvriers de choisir entre l'Union internationale et le Syndicat catholique.

Le syndicat déclare "que 12,000 hommes à Arvida et 2,500 ouvriers à Shawinigan bénéficient actuellement de contrats obtenus par les syndicats, contrats qui se renouvellent en décembre prochain. Il convient donc, dit-il, que les ouvriers de Beauharnois se rallient au mouvement syndical pour profiter d'un contrat analogue. Il est entendu que les salaires des ouvriers de Beauharnois ne peuvent être plus élevés que ceux d'Arvida, mais ils doivent au moins être analogues. C'est ce que nous voulons vous obtenir, dit-il. Nous vous demandons, d'autre part, de ne pas vous diviser comme l'on fait les ouvriers de La Tuque en votant pour l'Union internationale".

des Jeunes, tenu à Sorel, les 20 et 21 Septembre, à l'élection de trois directeurs exécutifs de la Fédération nationale des Chambres de Commerce de Jeunes.

Les élus, MM. Gérard Boudrias, président sortant de charge de la Fédération provinciale; Walter Attridge, président du Montreal Junior Board of Trade et J. J. Martel de La Sarre, Abitibi, seront responsables du bon fonctionnement des Chambres de la province de Québec affiliées à la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada."

### Huntingdon

Achille Guérin, fils de Mme Exora Guérin, rue York, à Huntingdon, Qué., qui est âgé de 15 ans, est de retour d'un voyage sur le "Lady Nelson", le vaisseau-hôpital No 1 du Canada. Achille est parti du Canada, le 25 juin pour Gibraltar, Algiers et Londres, Angleterre. Il était de retour, le 15 août. Achille a naturellement une histoire à nous raconter, mais, dans le moment il ne serait pas en ordre de la publier.

Quand les vacances recommenceront l'été prochain, le désir immodéré qu'à Achille pour la mer, nous porte à croire qu'il espère faire un voyage aux Indes.

### Beauharnois

#### MARIAGES

**PILON—CHARETTE:** On annonce pour être prochainement béni le mariage de M. Léopold Pilon de la paroisse de Notre-Dame de la Paix, fils de M. Adélaïde Pilon et de feu Délia Boyer, avec Mlle Gilberte Charette, du même lieu, fille de M. Alfred Charette et de dame Yvonne Fortier.

**ST-LOUIS—GENDRON:** Sera prochainement béni en l'église St-Clément de Beauharnois le mariage de M. Robert St-Louis de la paroisse de Ste-Georgette de Nicolet, fils de M. et Mme Ernest St-Louis, avec Mlle Marcelle Gendron, de St-Clément de Beauharnois, fille de M. et Mme Joseph Gendron.

#### DECES

**LANCOT—Lundi** le 20 septembre, est décédé accidentellement à Beauharnois, à l'âge de 60 ans, M. Hector Lantôt. Les funérailles eurent lieu au cours de la semaine dernière, en l'église St-Clément de Beauharnois et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

#### MESSE ANNIVERSAIRE

**LAPLANTE—Lundi**, le 27 septembre 1943, fut chantée en l'église St-Clément de Beauharnois une messe de septième anniversaire pour le repos de l'âme du notaire Léo Laplante, recommandée par son épouse et son fils Guy.

#### CARNET SOCIAL

M. le docteur et Mme Edgar Patenaude de Ste-Anne de Bellevue étaient de passage en notre ville, en fin de semaine, où ils saluaient des amis.

M. et Mme Edouard Gariépy de St-Pierre aux Liens passaient quel-

ques jours à Beauharnois, ces jours derniers, où ils étaient reçus par M. et Mme Delvini Gendron.

M. et Mme Jacques Depelteau de Québec, de passage ici ces jours derniers visitaient leurs parents, M. et Mme Armand Depelteau.

M. Jean Denis est reparti dans sa famille, à Rimouski, après avoir passé quelques mois dans notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Courteau étaient à Beauharnois, en fin de semaine.

Mlle Gilberte Cardinal de Trois-Rivières est rentrée chez ses parents, après une courte promenade qu'elle fit en notre ville, en visite chez Mlle Thérèse Varin.

M. Paul-Emile Marchand de la R.C.A.F. était de passage en notre ville ces jours derniers, en visite chez ses parents, M. et Mme Emile Marchand.

M. et Mme François Lépine de Sherbrooke de passage en notre ville en fin de semaine, étaient les invités de M. et Mme Gérard St-Pierre.

Mlle Jeannette Dagenais, M. et Mme Arthias Riendeau et leurs enfants ont passé quelques jours à Québec et à Ste-Anne de Beauport.

M. et Mme Lucien Julien et leurs enfants étaient de passage à Montréal, en fin de semaine.

Dans les pays du nord, le miel est butiné sur le trèfle et c'est pourquoi il fait une meilleure nourriture pour l'hivernage des abeilles que le miel du sud. Le miel de pissenlit est un poison pour les abeilles. Le miel d'érable dur ou de luzerne pur et le miel de verge d'or blanche se granule dans les rayons et devient si dur que les abeilles hivernantes ne peuvent l'utiliser pour se nourrir.

## CARTES

Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron

Assurances générales

Vie, feu, vol, accident, automobile  
Valeur de placement

TEL. 59

110, rue Ellice, Beauharnois

Dr J.-E. Amyot

M.D., L.M.C.C.

Beauharnois

128, rue Ellice Téléphone 78

Tél. 197

René P. Leduc

Assurances

Feu - Accident - Vie

11, rue Richardson - Beauharnois

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

Docteur E. Simon

RAYONS-X

120, rue Ellice Tél. 21  
Beauharnois

SALON MORTUAIRE J.-R. REID

Directeur de funérailles et embaumeur diplômé

Service d'ambulance moderne à la disposition du public  
12 Ch. de la Beauce  
Beauharnois

Tél. 88  
Jour et nuit

VOYEZ  
votre marchand  
ou l'agent local  
de  
THE  
SHAWINIGAN  
WATER  
& POWER CO.

GENERAL ELECTRIC  
SERVICE  
CERTIFIÉ  
d'APPAREILS DOMESTIQUES

Machines à laver

QUATRE  
GÉNÉRATIONS  
de femmes  
heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE  
Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit,  
Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

IONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES